

# *Point* **COMM UNE!**

*Point* DOSSIER!

**Le soleil,  
à la fois menace  
et opportunité  
pour les communes**

*pp. 11-26*



# Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

**Contactez-nous : 021 348 21 11**  
**[www.cipvd.ch](http://www.cipvd.ch)**

Gérée par  Retraites  
Populaires

**cip** caisse  
intercommunale  
de pensions

## SOMMAIRE!

## Point UCV!

L'essentiel \_\_\_\_\_ p. 3

Un mois de juin riche  
en événements! \_\_\_\_\_ p. 4

## Point DOSSIER!

Révision de la Loi sur l'énergie:  
le point avec Vassilis Venizelos \_\_\_\_\_ p. 13Regroupement pour la  
consommation propre et  
autoconsommation collective \_\_\_\_\_ p. 16EnergyPier: un projet solaire  
innovant en Suisse romande \_\_\_\_\_ p. 19

Du soleil sur les blasons \_\_\_\_\_ p. 21

Plan canicule: le rôle  
des communes et de  
la protection civile \_\_\_\_\_ p. 22Lutter contre les effets  
des îlots de chaleur à  
l'échelle communale \_\_\_\_\_ p. 24

## Point COMMUNE!

Le «Clos du Bourg» à Aigle:  
un habitat idéal  
pour les seniors \_\_\_\_\_ p. 28

## Point MÉTIERS!

Une nouvelle rubrique  
dédiée aux métiers  
dans les communes \_\_\_\_\_ p. 30

## Point ASSOCIATIONS!

AVIATCO! Une assemblée  
générale qui marque les 40 ans  
de l'association \_\_\_\_\_ p. 35SOPV/CDPV! Des assemblées  
générales dans le feu  
de l'action \_\_\_\_\_ p. 38ASCCGV! Le dépouillement  
électronique bouscule  
quelques habitudes \_\_\_\_\_ p. 43

Point RANDO! \_\_\_\_\_ p. 46

Point AGENDA! \_\_\_\_\_ p. 48

ÉDITO! Vaudois-e! Un  
nouveau soleil se lève

Si les médias, et c'est leur travail, mettent en exergue les problèmes rencontrés par nos institutions communales, osons mettre en pleine lumière nos réussites ainsi que l'intérêt et le plaisir qu'il y a à s'engager pour sa commune.



**Eloi Fellay**  
Directeur de l'UCV

L'ampleur du soutien des communes à l'accord global autour de la nouvelle péréquation mérite d'être soulignée positivement. Si le taux d'acceptation important ne doit pas mener l'UCV au triomphalisme et il faut reconnaître que des ajustements seront sans doute nécessaires durant les prochaines législatures, il est utile de se réjouir de ce pas important. Se réjouir, c'est bien, mais le faire savoir, c'est mieux.

En effet, lorsque l'éclairage médiatique s'arrête sur la vie de nos institutions communales, rares sont les articles qui contribuent à augmenter la confiance dans ces dernières ou incitent à s'y engager.

Même lorsque les communes se rassemblent, comme lors de la réussite de la Journée des communes vaudoises, qui réunissait plus de 1700 personnes et une conseillère fédérale, nous restons dans l'ombre. Si vous êtes comme moi un lecteur de la rubrique en ligne «l'actu vaudoise en bref» du 24 heures, vous avez pu constater qu'UNION 23 était éclipsé par le championnat de

lancer de tapettes à mouches organisé pour 35 personnes à la piscine de Vevey-Corseaux Plage.

Il ne s'agit pas de faire chatoyer vainement au soleil (celui de notre dossier spécial) nos communes mais d'oser affirmer l'intérêt et le plaisir qu'il y a de s'y investir. Il y a parfois urgence à donner envie à la population de devenir fontainier, boursier ou conseiller municipal.

Profitons des opportunités offertes pour faire briller les communes vaudoises. Nous avons des défis, connaissons nos différends, mais notre population doit savoir que ce canton a des institutions fortes qui travaillent en bonne intelligence pour fournir à la population les biens et les services publics.

Ne craignons pas de nous glisser dans la lumière, sans occulter les parties plus ombragées de l'activité municipale. Il y va aussi de l'attractivité des communes en tant qu'employeurs dans un contexte de ressources restreintes (voir notre article en page 30).

Alors, à défaut de jouer avec les mots du colonel Rochat comme dans le titre de cet édito, il s'agit d'oser éclairer la justesse des actions des communes vaudoises. Nous augmenterons aussi dès lors la confiance dans l'échelon de base de nos institutions confédérales. ■

## IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via [pointcommune@ucv.ch](mailto:pointcommune@ucv.ch). Contenus disponibles en ligne sur [ucv.ch](http://ucv.ch) et sur l'application mobile UCV App.

## Comité de rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) ■ Anne Devaux (ASCCGV)  
Rachel Duronio (AVSM) ■ Eloi Fellay (UCV) ■ Barbara  
Kammermann (AVDCH) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC)  
■ Pascal Petter (SOPV) ■ Charles Wernuss (AVIATCO)

## Contacter la rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) - Chargée  
de communication et du Point CommUNE! ■  
Av. de Lavaux 35 ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35  
■ [stephanie.andrzejczak@ucv.ch](mailto:stephanie.andrzejczak@ucv.ch)

## Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Chemin du Chêne 14  
■ 1020 Renens ■ Tél. 021 317 51 51

## Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Av. Edouard-Dapples 54  
■ 1006 Lausanne ■ Tél. 079 278 05 94 ■ [info@urbanic.ch](mailto:info@urbanic.ch)

## Conception graphique et mise en page

idée, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■  
Tél. 021 903 44 22 ■ [sg@ideesse.ch](mailto:sg@ideesse.ch) ■ [www.ideesse.ch](http://www.ideesse.ch)



# tebifiles-GOV

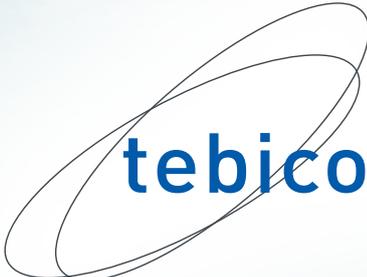
powered by **M-Files**®

## Solution GED / ECM à destination des communes

[tebifiles@tebicom.ch](mailto:tebifiles@tebicom.ch)

[www.tebifiles.com/communes](http://www.tebifiles.com/communes)

tebifiles 

tebicom

# L'essentiel

## NE MANQUEZ PAS NOS SOIRÉES D'INFORMATION DE CET AUTOMNE!

### Comment rendre ma commune plus **attractive et visible en tant qu'employeur?**

Face aux difficultés de recrutement actuelles des communes, l'UCV vous invite, le 11 octobre prochain, de 19h à 20h30 à Bussigny, à une soirée d'information sur la marque employeur.

Réservez également vos agendas le 15 novembre, de 19h à 21h, pour une autre soirée d'information, à Orbe cette fois, au sujet de **l'intelligence artificielle** et de ses possibles utilisations par les communes.

Plus d'informations et inscriptions à ces soirées sous [ucv.ch/seancesinfo](https://ucv.ch/seancesinfo).



## ENCAISSEMENT CENTRALISÉ DE LA TAXE COMMUNALE DE SÉJOUR

Les communes souhaitant adhérer à l'accord signé entre l'UCV et Airbnb afin de faciliter l'encaissement des taxes de séjour provenant des nuitées effectuées dans les communes vaudoises peuvent trouver de nombreuses **informations utiles** à ce sujet **sur le site web de l'UCV**: [ucv.ch/taxedesejour](https://ucv.ch/taxedesejour).



### L'un des objectifs de l'UCV est de **recueillir et faire connaître (après consultation) l'avis de ses membres** sur les projets qui

lui sont soumis par le Conseil d'Etat. Retrouvez sur le site web de l'UCV les consultations auxquelles l'UCV a répondu depuis le début de l'année mais aussi celles des années précédentes: [ucv.ch/consultations](https://ucv.ch/consultations).

## LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES COMMUNES



## UN NOUVEAU FORMATEUR AU CENTRE DE FORMATIONS DE L'UCV

Julien Ménoret, chef du service des finances et de l'économie à Gland, **anime les cours**

### «Boucllement des comptes», «Gestion des salaires» et «Préparation du budget»

du Centre de formations de l'UCV depuis la rentrée. Il a rejoint la dizaine de formateurs-trices du centre. L'UCV est heureuse de pouvoir proposer à ses membres un formateur expert dans le domaine et bénéficiant de longues années d'expérience notamment au niveau communal puisqu'il travaille depuis sept ans au sein de la Ville de Gland. Julien Ménoret succède à Jean-Michel Brandt qui a fortement contribué à la formation des boursiers-ières ces cinq dernières années et que l'UCV remercie vivement.



## Journée des communes vaudoises et assemblées générales

# Un mois de juin riche en événements!

Ce ne sont pas moins de 1700 personnes qui étaient réunies le 10 juin dernier pour l'édition 2023 de la Journée des communes vaudoises (JCV), à Chapelle-sur-Moudon, et 267 délégué-es pour l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 27 juin à Crissier. Retour, en images, sur ces deux manifestations.



**Stéphanie Andrzejczak**  
Chargée de communication  
et du magazine  
*Point CommUNE!*  
à l'UCV

C'est dans une halle en bois tout à fait atypique qu'a eu lieu le matin du 10 juin l'assemblée générale ordinaire de l'UCV. Les intervenant-es montaient ainsi en voiture pour prononcer leurs discours!

Lors de son allocution, Chantal Weidmann Yenny, Présidente de l'UCV, a rappelé que «chaque échelon institutionnel a un rôle crucial à jouer dans la construction d'un équilibre entre les collectivités publiques» tandis qu'Eloi Fellay, Directeur de l'association, a insisté sur le fait que «les défis à venir sont la raison d'être renouvelée de l'existence de l'Union des Communes Vaudoises.»



Photos du 10 juin © Sarah Carp



Madame Dittli, Conseillère d'Etat, Madame Luisier Brodard, Présidente du Conseil d'Etat, Madame Amherd, Conseillère fédérale, Madame Evéquoz, Présidente du Grand Conseil lors de la JCV et Madame Weidmann Yenny, Présidente de l'UCV (de gauche à droite) lors de l'apéritif qui a suivi l'assemblée générale et les visites du matin.

Retrouvez l'ensemble des photos sur [ucv.ch/ag](http://ucv.ch/ag)

## Interview de Viola Amherd, Conseillère fédérale

### Invitée d'honneur de notre assemblée générale le 10 juin dernier, quelles ont été vos impressions sur cette matinée?

Participer à votre assemblée m'a rappelé mes années en fonction à Brig-Glis, d'abord en tant que membre du Conseil municipal et ensuite en tant que présidente de la Municipalité. Je garde de très bons souvenirs des échanges conviviaux avec les habitantes et les habitants de la commune et entre le Canton et les Communes. Petit détail de cette journée que je ne vais pas oublier si vite: c'est la première fois que je tenais un discours dans une «old timer» – c'était très original!



Viola Amherd est à la tête du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle est la première femme à occuper ce poste.

### Comment conciliez-vous vie privée et vie politique?

En tant que Conseillère fédérale, j'œuvre au service de notre pays. Il est cependant important de trouver des îlots de repos pour se ressourcer. J'apprécie le retour en Valais, chez moi, et j'essaie de m'accorder des moments pour faire du vélo en été et du ski en hiver. De plus, se détendre est pour moi aussi synonyme de partage en toute convivialité, ce que je fais avec ma famille et mes amis.

### Quel attachement avez-vous avec le canton de Vaud?

Pendant mes études à Fribourg, je rentrais régulièrement le week-end en train en Valais. Je me souviens très bien du trajet, particulièrement de ce moment très spécial quand le train sort du tunnel dans la région de Lavaux. A l'époque et aujourd'hui encore, je suis à chaque fois émerveillée par le panorama et la beauté de la nature. Le lac, les vignobles et au loin les Alpes – les terrasses de Lavaux sont un lieu unique en Suisse.

### Y a-t-il une spécialité culinaire vaudoise que vous appréciez particulièrement?

J'aime beaucoup le fromage. Dans le canton de Vaud, vous avez de délicieux fromages. Je pense par exemple au Vacherin Mont d'Or qui est fameux, ou encore la tomme vaudoise qui est un classique et qui complète bien les plateaux de fromage. Du côté des pâtes dures, j'aime beaucoup le Maréchal.



### A vos agendas

Rendez-vous le 8 juin 2024 à Aigle pour la prochaine Journée des communes vaudoises, organisée par les quinze communes du district!

L'apéritif est toujours un moment très convivial où tout le monde se côtoie. Il se déroulait cette année au milieu de la zone des sponsors, toujours fidèles à cet événement emblématique des communes vaudoises.

Les paysannes vaudoises étaient comme chaque année au rendez-vous pour servir vins et collations, avec le sourire, au monde politique et communal.





Le repas s'est déroulé comme chaque année sous les drapeaux des 300 communes vaudoises.



« Lorsque vous déciderez dans quelques instants si vous ratifiez l'accord ou non, il ne s'agira pas de savoir si c'est une victoire pour le Canton, pour l'UCV, pour l'AdCV ou votre propre commune, mais bien pour nous toutes! Ensemble, nous pouvons faire en sorte que notre canton soit un exemple de solidarité et de progrès favorable à l'ensemble de notre population. »  
Tels ont été les propos de la Présidente de l'UCV juste avant le vote sur la NPIV.



Photos du 27 juin © Tamara Gicz



L'accord du 30 mars 2023 sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) a été accepté à une large majorité (84.8%) par les communes membres de l'UCV lors de l'assemblée générale extraordinaire. Malgré les doutes exprimés par certaines communes, l'UCV est heureuse que cet accord ait trouvé un écho globalement positif auprès des communes.

Outre la NPIV, un autre sujet était soumis à votation: la convention cybersécurité Canton-Communes. 96.3% des délégués ont donné leur aval à la signature de celle-ci ce soir-là. La convention a été officiellement signée quelques jours plus tard, le 4 juillet.

## ABRIS SOLAIRES

**Valorisez vos parkings !**

**e-sunpark**  
Depuis 2007 | Acteur énergies renouvelables

- 1** AUTOCONSOMMATION pour vos locaux
- 2** PRODUCTION électricité Solaire locale
- 3** RECHARGES & PROTECTIONS tous véhicules électriques



**E-SUNPARK**

Travaillons ensemble pour une approche plus **ÉCORESPONSABLE** de votre commune !

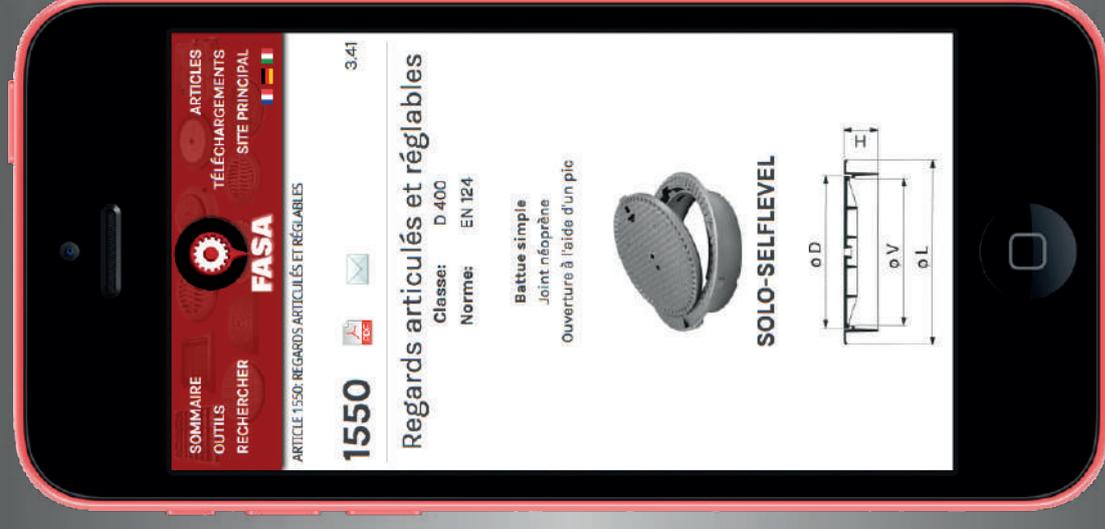
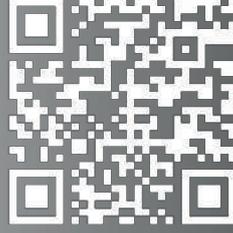
+41 24 459 20 88 | [info@e-sunpark.ch](mailto:info@e-sunpark.ch) | [www.e-sunpark.ch](http://www.e-sunpark.ch)



# FONTES DE VOIRIE BAUGUSS GHISA STRADALE



# FASA



Cours certifiés **EDUQUA**

### FINANCES COMMUNALES

- ✓ Analyse et planification financières
- ✓ Bouclement des comptes
- ✓ Compte de fonctionnement
- ✓ Compte des investissements
- ✓ Compte du bilan
- ✓ Cycle de formation MCH2
- ✓ Gestion des domaines autofinancés
- ✓ Gestion des salaires
- ✓ Péréquations financières
- ✓ Préparation du budget
- ✓ TVA dans les collectivités publiques

### COMMUNICATION ET GESTION DU PERSONNEL

- ✓ Communes et médias, mode d'emploi
- ✓ Communes, communiquez !
- ✓ Gestion du personnel dans les communes

### GESTION COMMUNALE

- ✓ Contrôle interne
- ✓ Cybersécurité : concepts et enjeux
- ✓ Gouvernance des données et stratégie numérique
- ✓ Les bases du pilotage communal
- ✓ Stratégie et pilotage de l'action communale

### AUTRES THÈMES

- ✓ Aménagement du territoire
- ✓ Procédure de poursuite
- ✓ Programme énergétique et climatique dans les communes
- ✓ Réussir un processus participatif



L'UCV, partenaire du CEP, vous fait bénéficier de 15% de rabais sur les formations de ce centre.

**Détails et inscriptions**  
[ucv.ch/formations](https://ucv.ch/formations)

**Renseignements**  
021 557 81 30  
[formations@ucv.ch](mailto:formations@ucv.ch)

FORMATIONS POUR ÉLU·ES, CADRES ET EMPLOYÉ·ES DES COMMUNES



## Dossier!

# Le soleil, à la fois menace et opportunité pour les communes

L'année 2022 a été l'année la plus chaude et la plus ensoleillée depuis le début des mesures en 1864 entraînant, entre autres, une chute des niveaux d'eau et une augmentation des décès dus à la chaleur<sup>1</sup>. Si 2023 n'a pas battu les records de 2022, cet été a aussi été très chaud et très ensoleillé et le phénomène ne cesse de s'accroître au fil des ans. Lutter contre le soleil est ainsi devenu un défi annuel à relever par les communes mais la présence du soleil ne présente pas que des désavantages dès lors qu'il peut être exploité pour produire de l'énergie renouvelable.

Révision de la Loi sur l'énergie:  
le point avec Vassilis Venizelos *p. 13*

### Le soleil comme opportunité

Regroupement pour la consommation propre  
et autoconsommation collective *p. 16*

EnergyPier: un projet solaire innovant  
en Suisse romande *p. 19*

Du soleil sur les blasons *p. 21*

### Le soleil comme menace

Plan canicule: le rôle des communes  
et de la protection civile *p. 22*

Lutter contre les effets des îlots de chaleur  
à l'échelle communale *p. 24*

1. [bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/dossiers/la-canicule-et-la-secheresse-de-l-ete-2022.html#1926931377](https://bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/dossiers/la-canicule-et-la-secheresse-de-l-ete-2022.html#1926931377)



# PRESTATIONS AUX COMMUNES

# ASSISTANCE

# MARCHÉS PUBLICS

**Conseils et prestations dédiés aux communes :**

- **lors des phases préliminaires**
- **durant la phase d'appels d'offres**



Prenez contact pour définir  
le périmètre de vos besoins!

[www.fve.ch/communes](http://www.fve.ch/communes)

**entrepreneurs!**  
fédération vaudoise

# Révision de la Loi sur l'énergie: le point avec Vassilis Venizelos

La Loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne), du 16 mai 2006, va prochainement subir une révision complète. Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat et Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, a répondu à nos questions sur les raisons de cette prochaine refonte et son impact sur les communes.

## Pour quelles raisons une révision de la Loi sur l'énergie est-elle prévue?

Plus de 80% de l'énergie consommée dans le canton de Vaud est importée. Cette dépendance au marché de l'approvisionnement énergétique nous rend vulnérables aux crises, alors même que nous disposons d'un incroyable potentiel énergétique local. En théorie, nos ressources naturelles, notamment solaires, nous permettraient de couvrir presque l'intégralité de nos besoins en énergie d'ici 2050. Il est donc nécessaire d'inverser la tendance, et c'est un des objectifs de ce projet de révision complète de la Loi sur l'énergie, soit le renforcement substantiel de notre autonomie.

D'autre part, les énergies fossiles, c'est fini. Dans dix ans, les régions les plus attractives seront celles qui auront été capables de s'en affranchir. C'est pour cela que le Conseil d'Etat a fait du renforcement de sa politique énergétique l'un des axes de son programme de législature, en ligne avec les objectifs ambitieux qu'il s'était fixés en 2020 dans le cadre du Plan climat. Dans un contexte d'urgence climatique, nous devons mener une écologie de l'action ambitieuse. Pilier de cette politique, la nouvelle Loi sur l'énergie offre à l'Etat



de nouveaux outils et de nouvelles conditions-cadres qui permettent d'accélérer significativement la transition énergétique du canton de Vaud, en s'appuyant sur trois leviers d'action que sont l'efficacité, le développement des énergies renouvelables locales et la sobriété énergétique – sans transiger sur notre confort!

## Quels sont les principales mesures de la nouvelle loi?

La loi s'articule autour de trois objectifs: la lutte contre le gaspillage d'énergie, l'isolation des bâtiments et l'exploita-

tion du potentiel énergétique vaudois. Pour les atteindre, l'avant-projet mise sur le remplacement des chauffages fossiles en fin de vie, l'accélération de l'assainissement des bâtiments, dont un quart sont de véritables passoires énergétiques, ou encore une couverture maximale des toitures avec des panneaux solaires. S'ajoutent à cela la limitation de l'éclairage commercial, la priorisation des énergies renouvelables locales, selon le principe de la bonne énergie au bon endroit, et, enfin, l'exemplarité des collectivités publiques en matière énergétique. >>>

**MASSON**  
& CIE SA



**MATÉRIAUX  
CARRELAGE  
AMÉNAGEMENTS  
EXTÉRIEURS  
QUINCAILLERIE**

Retrouvez-nous sur [www.masson.ch](http://www.masson.ch)

## Quels impacts sur les communes cette révision aura à première vue?

En tant que propriétaires, elles seront bien entendu touchées au même titre que les autres propriétaires fonciers privés, en matière d'assainissement énergétique et de lutte contre le gaspillage d'énergie. Mais le dispositif cantonal leur porte une attention particulière et prévoit des soutiens qui leur sont dédiés. Outre les aides financières directes du Programme Bâtiments pour les travaux d'assainissement, les communes peuvent déjà ou pourront à l'avenir également bénéficier d'aides pour les audits énergétiques, pour une assistance à maître d'ouvrage (AMO), en matière de mobilité électrique ou encore pour l'établissement d'un concept d'éclairage public – la liste est longue. De plus, elles bénéficieront probablement de nombreuses dérogations patrimoniales car un nombre important des bâtiments communaux sont classés.

Sur un autre volet, les communes jouent déjà un rôle crucial dans la tran-

sition énergétique en tant que responsables de l'aménagement du territoire. La révision de la loi vient renforcer ce rôle d'autorité de proximité et, là, nous disposons déjà de l'outil dont elles ont besoin pour aller de l'avant avec le Plan énergie et climat communal (PECC). En définitive, il est clair que les communes auront une part importante à jouer dans l'accompagnement des propriétaires et des entreprises ainsi qu'en matière d'exemplarité. Si elles seront incitées à montrer la voie, elles n'y seront toutefois pas contraintes.

## Comment la consultation concernant la modification de cette loi est organisée?

La consultation de l'avant-projet de loi, qui est une révision complète de la loi de 2006, a été lancée le 21 août dernier et s'étend jusqu'au mardi 21 novembre 2023. Les organisations professionnelles, les associations, partis politiques et toute personne intéressée à donner son avis sur cette nouvelle loi sont invitées à le faire dans ce délai via un questionnaire. Comme il s'agit d'une

révision légale importante pour l'avenir énergétique du canton, j'ai souhaité faciliter ce processus démocratique en allant au contact des acteurs politiques, économiques, associatifs, mais aussi des communes bien évidemment, pour présenter l'avant-projet et répondre à l'ensemble des questions. Il me semble primordial que ces organisations ainsi que la population aient toutes les cartes en mains pour émettre leurs avis. Quatre séances publiques sont donc agendées sur le canton entre fin septembre et début octobre. Je serai bien sûr accompagné de la Direction de l'énergie, dont le rôle dans l'élaboration de la loi a été prépondérant.

## Quels autres acteurs, outre les communes, seront impactés par la révision de cette loi?

Parmi les principaux acteurs de la transition énergétique, dans le domaine du bâtiment et de l'industrie, les propriétaires et les entreprises sont évidemment concernés par la loi. La transition



**Dexterm**<sup>SA</sup>  
Votre partenaire contre les nuisibles

Nous sommes une entreprise active depuis 30 ans dans le domaine de la lutte contre les nuisibles. Avec des valeurs tournées vers l'environnement, nous mettons tout en oeuvre pour vous proposer les meilleures solutions à vos problèmes de nuisibles.



**Contactez-Nous**

info@dexterm.ch  
021/.801.807.20  
www.dexterm.ch



**Les insectes**

- Guêpes
- Fourmis
- Blattes
- Punaises de lit
- Chenilles processionnaires
- Pyrales du buis
- Insectes de produits stockés
- Araignées

**Les rongeurs**

- Rats
- Souris
- Fouines
- Taupes

**Les oiseaux**

- Pigeons
- Moineaux





Retrouvez l'entier de nos services sur notre site [www.dexterm.ch](http://www.dexterm.ch)

- Le logo « Respect de l'environnement » signifie que le traitement proposé est, en priorité, naturel ou sans dispersion de produit chimique dans l'environnement.
- Le logo « Soutient » de Dexterm, signifie qu'une partie de votre paiement sera reversée à une association d'aide aux animaux. Pour plus d'informations nous vous invitons à découvrir nos engagements sur notre site <https://www.dexterm.ch/>

nécessitera des investissements publics et privés importants. Le Conseil d'Etat en est conscient, raison pour laquelle les programmes de subvention seront intensifiés dès la mise en œuvre de la loi, avec une enveloppe de 120 millions par année, soit 46 millions de plus qu'aujourd'hui, le fonds sur l'énergie a été boosté de 200 millions supplémentaires à cette fin.

D'autre part, ces acteurs ne seront pas laissés seuls, puisque la nouvelle loi prévoit des programmes d'accompagnement ainsi que des régimes de dérogations et d'exceptions pour une mise en œuvre proportionnée – comme pour les chauffages électriques. Toutefois, il est bon de rappeler que cette loi est une opportunité pour le canton à bien des égards: un franc public investi dans la transition énergétique en génère cinq dans l'économie locale, sans parler du fait que nous avons toutes et tous intérêt à faire de notre territoire un lieu où il fera toujours bon vivre dans les décennies à venir.

### Avons-nous les moyens de mettre en œuvre une loi aussi ambitieuse?

Bien sûr. La transition énergétique vaudoise n'a pas attendu cet avant-projet pour se mettre en route. La pose de panneaux solaires s'accélère, les projets de chauffage à distance aussi. Depuis l'année passée, plus de 8000 locataires ont été accompagnés par le programme de sensibilisation éco-logement, pour ne citer que ces exemples.

Nous avons non seulement les moyens financiers, mais également le savoir-faire. Toutes les études indiquent aujourd'hui que les actions que nous menons à différents niveaux en matière climatique et énergétique sont efficaces. Mais des mesures efficaces ne sont pas nécessairement suffisantes. C'est la raison pour laquelle nous devons impérativement accélérer la cadence pour augmenter notre prise sur l'avenir.

**Le dossier de ce magazine étant consacré au soleil, est-ce que ce type d'énergie est actuellement exploité**

### par le Canton (pour ses bâtiments par exemple)?

Bien sûr, et la nouvelle loi permettra d'accélérer la cadence en visant une couverture maximale de l'ensemble des toitures. L'énergie solaire nous permettra de couvrir presque l'intégralité de nos besoins énergétiques en été, le potentiel est considérable. En 2022, nous avons réussi à doubler le rythme de développement du photovoltaïque, avec une croissance de 22%. ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

#### Séances publiques sur la nouvelle loi (19h-21h30)

- 21 septembre à Yverdon
- 25 septembre à Bex
- 28 septembre à Lausanne
- 10 octobre à Nyon

Toutes les informations sur [vd.ch/consultation-loi-energie](http://vd.ch/consultation-loi-energie).

## Pour vos espaces verts, mandatez une des 100 entreprises membres de



# Jardin Suisse Vaud

Elles vous garantissent

- Y le respect de la CCT en vigueur pour leurs employés (salaires, conditions sociales),
- Y un engagement en faveur de la formation professionnelle,
- Y un savoir-faire reconnu,
- Y l'apport créatif des paysagistes professionnels,
- Y des techniques favorables au développement durable.

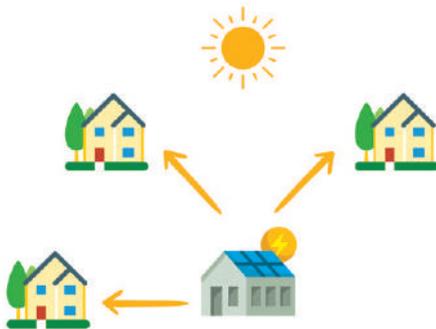
[jardinsuisse-vaud.ch](http://jardinsuisse-vaud.ch)

# Regroupement pour la consommation propre et autoconsommation collective

Avec la démocratisation des panneaux solaires et le développement des moyens de production propre, de nouveaux modèles voient le jour afin de maximiser la consommation locale d'électricité. Ces nouveaux modèles séduisent de plus en plus de privés mais aussi certaines communes vaudoises.

## Regroupement pour la consommation propre: définition

Le regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP) est possible légalement depuis 2018 et permet à plusieurs bâtiments voisins, qui consomment l'énergie qu'ils produisent eux-mêmes, de se regrouper et de se présenter comme un seul client face au fournisseur d'énergie.



Bien qu'il soit possible de mettre un RCP en place pour différentes technologies productrices d'électricité, c'est souvent pour des installations photovoltaïques qu'un tel regroupement voit le jour. Créer un RCP n'est possible qu'à certaines conditions et est soumis à plusieurs obligations.

Parmi les conditions, on note que:

- La puissance de production totale doit être supérieure à 10% de la capacité maximale raccordée au réseau de distribution.
- Les bâtiments doivent être raccordés à un même point de raccordement électrique.
- Les parcelles qui accueillent les bâtiments doivent être adjacentes et ne pas être traversées par le domaine public.

A Nyon par exemple, un RCP a été constitué il y a environ trois ans, sur les résidences du Boiron, après l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des deux bâtiments (pour une surface totale de 382 m<sup>2</sup>).

## Regroupement pour la consommation propre: l'avis de l'AES

Porte-parole pour la Suisse romande au sein de l'association des entreprises électriques suisses (AES), Valérie Bourdin nous fait part de l'avis de l'AES sur la production propre d'électricité et sur ce type de regroupement:

«Le potentiel des installations photovoltaïques sur les toits et les façades des bâtiments est énorme. Les perspectives énergétiques 2050+ de la Confédération prévoient une production photovoltaïque de 34 térawattheures en 2050, dont la majeure partie sur les toits. La possibilité d'autoconsommation incite à développer cette production d'électricité et soutient ainsi la stratégie énergétique. Le RCP et les projets comparables permettent l'innovation et peuvent donc être un moteur pour de nouvelles solutions orientées vers l'avenir, qui encouragent notamment une participation active des consommateurs finaux à l'approvisionnement énergétique.

Hormis l'autonomie relative qu'offre le RCP, il permet également théoriquement de réduire sa facture énergétique. L'AES est cependant prudente, voire critique, vis-à-vis de l'extension des solutions d'autoconsommation car la conception réglementaire ne tient pas compte de la réalité technique du réseau électrique. En effet, la consommation locale n'entraîne pas une baisse des coûts du réseau. Au contraire, l'aug-

**fidal**  
Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1925

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

**Maîtrise et performance**

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne

Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch

 Membre de la Chambre fiduciaire



Le bâtiment agricole sur lequel la centrale photovoltaïque sera installée cet automne.

mentation de l'injection de photovoltaïque dans le réseau de distribution implique dans la plupart des cas des investissements accrus dans le renforcement de l'infrastructure du réseau. Pour pouvoir en tenir compte, il faudrait enfin introduire une tarification du réseau moderne. Celle-ci doit inciter à une réduction effective de la charge du réseau, afin de limiter autant que possible le besoin coûteux d'extension du réseau. En outre, les producteurs devraient adapter au mieux leur consommation à leur production grâce à l'utilisation de la flexibilité.»

#### **Autoconsommation collective: l'exemple de Vaux-sur-Morges**

Pionnière, la commune de Vaux-sur-Morges a décidé en 2021 de mettre sur pied une centrale solaire photovoltaïque citoyenne. Il s'agit d'une centrale dite d'«autoconsommation collective». La commune soutient déjà les propriétaires pour leurs investissements dans les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables avec le fonds pour le développement durable et les énergies renouvelables, elle a cherché à ouvrir son soutien à toutes les habitant-es.

François Calame, directeur du projet (mais également ancien syndic de Bougy-Villars et ancien membre de la commission de l'énergie de l'Association

de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)), nous éclaire sur le sujet:

L'installation photovoltaïque sera réalisée sur un bâtiment agricole avec une surface utile de 550 m<sup>2</sup>, elle produira environ 110 000 kilowattheures par année, soit la consommation globale d'une vingtaine de foyers. Entièrement financée par la commune, elle est destinée à toutes les citoyen-nes qui sont intéressées à participer sans frais au projet. Elle sera construite cet automne et produira durant au moins 25 ans.

Ce type de bâtiment, avec une faible consommation électrique, est intéressant pour mutualiser la production en autoconsommation collective, soit l'autoconsommation à distance de la production, à la différence du RCP, qui est uniquement consommé sur place.

Essentiellement destinée aux habitant-es et aux entreprises qui n'ont pas de toit à disposition, notamment les locataires, mais pas que, cette forme de partage est innovante par plusieurs aspects.

D'une part la taille des toits de bâtiments communaux ou agricoles, souvent disponibles entre 500 et 2500 m<sup>2</sup>, permet de diminuer de manière très importante les coûts de construction de l'installation photovoltaïque et en conséquence le prix de revient du kilowattheure produit.

D'autre part, avec une participation ouverte, communale, associative ou coopérative, l'investissement est réparti entre les membres. Il leur permet non seulement de participer efficacement à la transition écologique mais aussi de recevoir un dividende sur le résultat de la centrale et, en plus, un bonus sur leur autoconsommation, ce qui allégera d'autant leur facture d'électricité.

Grâce à une plateforme informatique totalement innovante, ils prennent connaissance de leur consommation en temps réel, de ce qui est produit localement par leur propre part de la centrale et de ce qu'ils peuvent faire, par appareil, pour économiser l'électricité.

Enfin, l'objectif principal est de permettre aux collectivités et à toutes les citoyen-nes d'autoconsommer localement le maximum de la production avec efficacité et rentabilité.

Ce projet d'autoconsommation collective est soutenu, pour la part monitoring et suivi des participant-es, par l'Association suisse pour l'énergie citoyenne ([info@energie-citoyenne.ch](mailto:info@energie-citoyenne.ch)). Deux nouvelles communes vaudoises étudient ce modèle avec le partenaire l'Association Court-Circuit (pour toute information [info@solarexpert.ch](mailto:info@solarexpert.ch)). ■

# LE NOUVEAU FORD TOURNEO CUSTOM



**ÉVEILLE L'ENVIE D'AVENTURE ET DE LIBERTÉ.  
DISPONIBLE POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC  
TRANSMISSION INTÉGRALE.**



**Emil Frey** Crissier  
Centre Automobile Romand

**Emil Frey** Chavannes  
Rte de la Maladière 44, 1022 Chavannes-près-Renens

# EnergyPier: un projet solaire innovant en Suisse romande

Les technologies dans le domaine du solaire évoluent très rapidement: autoroute solaire, tuiles photovoltaïques, panneaux solaires colorés, et bien d'autres exemples. En Suisse romande, un projet de structure solaire au-dessus de l'autoroute pourrait voir le jour dans un avenir proche.



Photomontages © Servipier

Rencontre avec Laurent Jospin, de la société Servipier à l'origine de ce projet d'«EnergyPier».

## Pourriez-vous nous décrire le projet?

Le projet consiste à ériger une structure métallique au-dessus de l'autoroute A9 à Fully, en Valais, sur 1.6 kilomètre, sur le tronçon situé entre le pont de Charrat et celui de Solvertz. Celle-ci sera recouverte d'une centrale photovoltaïque qui devrait approcher 78 000 m<sup>2</sup>. Son nom «grand public» est «autoroute solaire» mais de notre côté nous l'appelons un «EnergyPier».

Nous intégrerons à la structure porteuse un composant nommé «Hybrid» pour récupérer la chaleur et

possiblement convertir cette dernière en électricité. Dans une variante plus évoluée, nous ajouterons encore des minirotors verticaux pour récupérer l'énergie du vent accéléré par notre structure. Des batteries sont prévues dans tous les cas pour pouvoir obtenir un effet de lissage de la production sur un cycle journalier.

## Quelle est la production attendue?

La production de la centrale photovoltaïque devrait être de plus de 21 gigawattheures tandis que celle de la partie dite «Hybrid», soit la récupération de la chaleur, représentera nativement plus de 40 gigawattheures sous forme thermique ou 6 gigawattheures si elle est transformée en électricité.

Toute utilisation, même partielle, de la part thermique sous sa forme native, c'est-à-dire sans conversion en électricité, représentera donc une optimisation très importante du projet.

## Quels seraient les bénéfices d'une telle installation?

Bien évidemment, le premier but reste la production d'énergie verte en quantité massive! Toutefois, la solution amène d'autres avantages induits, comme par exemple une réduction du bruit pour l'environnement proche, une diminution du service hivernal, une prolongation de la durée de vie du revêtement routier grâce à la protection contre les ultraviolets en été et le gel en hiver, etc. >>>



Par ailleurs, la mobilité électrique étant en passe de devenir incontournable, notre projet offrira des possibilités de recharge électrique à moindre coût, l'infrastructure de base nécessaire étant déjà présente.

### **Ce type d'installation existe-t-il déjà dans le monde? Si oui, quels sont les retours?**

Il n'existe à notre connaissance aucune installation réellement comparable à la nôtre. Divers consortiums ont lancé des projets mais aucun n'a atteint notre niveau d'intégration.

### **Comment la commune de Fully a-t-elle accueilli le projet?**

Nous avons été très bien accueillis par la commune de Fully, initialement par l'ancienne administration sous l'égide de Monsieur Edouard Fellay, et ensuite par la nouvelle équipe emmenée par Madame la Présidente Caroline Ançay-Roduit.

Le directeur des services industriels de Fully, Monsieur Olivier Studer, a été notre contact de premier niveau durant toute notre phase d'étude et de préparation. D'une manière générale, les relations ont été agréables et très appréciées.

### **Comment cette installation serait raccordée au réseau électrique?**

Au vu de la puissance crête très élevée de l'ensemble, il s'est posé la question d'un éventuel raccordement sur la ligne haute tension. Toutefois, cette variante impliquait, entre autres, d'enterrer 4 km de ligne, des frais très onéreux ainsi que de mettre en place du matériel long à obtenir.

Grâce au fait que notre concept EnergyPier intègre batterie et fonction de lissage de production, il a été possible de se retourner sur une solution au travers de la ligne moyenne tension, avec du matériel plus standard et des coûts moins conséquents.

### **Quels sont les prochaines étapes du projet et quelles autorisations faut-il encore pour que le projet se concrétise?**

Nous sommes actuellement en cours de rédaction du rapport final à déposer auprès de l'Office fédéral des routes (OFROU) pour validation par un expert indépendant, nommé par l'OFROU directement.

Nous avons reçu pratiquement tous les rapports des bureaux tiers (acoustique, feu, statique, vent, géologie, etc.) ou devrions les recevoir tout prochainement. Si tout se déroule comme espéré, nous pourrions finaliser le rapport pour fin août 2023\*.

Si l'expert indépendant confirme nos calculs, l'OFROU nous autorisera à déposer une mise à l'enquête publique auprès du Canton, ce que nous ferions alors sous 2-3 semaines, car le rapport final de l'OFROU, sous réserve des formulaires spécifiques cantonaux, représente quasiment la totalité du dossier de la mise à l'enquête publique. Il ne resterait alors «plus qu'à» recevoir un permis de construire, qui sera seulement conditionné à l'autorisation d'enterrer le tronçon de ligne haute tension parallèle à notre projet. Nous n'avons pas encore lancé cette dernière étude car nous voulions avoir l'accord final de l'OFROU avant d'engager les frais correspondants.

### **A quel horizon peut-on imaginer que ce projet verra le jour?**

Si le rapport de l'expert valide nos études, et au vu des échos très positifs de la population, on pourrait assez légitimement espérer l'absence d'opposition, tout au moins l'absence d'opposition de principe, et dans un tel scénario le permis pourrait être obtenu au printemps 2024, avec un début de chantier environ quatre mois plus tard, soit vers l'été 2024. ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

\* L'interview a été réalisée en juillet 2023.

# Du soleil sur les blasons

Le soleil, bien présent sur l'ensemble des communes vaudoises en été, rayonne aussi sur le blason de certaines communes de ce canton. On le retrouve ainsi sur les armoiries des communes de Clarmont (district de Morges), de Grandson (district du Jura-Nord vaudois) ou encore de Lucens (district de la Broye-Vully).

© onesime.ch



## Grandson

Héraldique: D'azur au soleil d'or soutenu d'un croissant du même.



## Clarmont

Héraldique: D'azur à la fasce ondulée d'argent, accompagnée au chef d'un soleil d'or et en pointe d'un mont à trois coupeaux du même.



## Lucens

Héraldique: Tranché d'argent et de gueules au soleil d'or brochant.

**Risques cyber,  
Infrastructures,  
Désastres naturels,  
Transition énergétique**

**Découvrez notre méthode  
pour les communes**

**Réduire et contrôler les risques  
Se protéger et savoir réagir  
Saisir les opportunités**

**Découvrez comment  
[beyondstrategy.ch](https://beyondstrategy.ch)**

BeyondStrategy SA | Lausanne | Berne



Photo © SSCM - Léo Prost

## Plan canicule: le rôle des communes et de la protection civile

Avec le changement climatique, les périodes de grandes chaleurs ne cessent d'augmenter au fil des ans. Un défi auxquelles les communes doivent faire face afin de protéger la santé de leur population. Pour les aider, elles peuvent compter sur l'aide de la protection civile. Tania Bonamy, responsable communication au service de la sécurité civile et militaire (SSCM) de l'Etat de Vaud nous éclaire sur le sujet.

### Quel élément déclencheur fait que la protection civile est mobilisée pour la canicule ?

Le déclenchement des plans canicule des communes et des institutions socio-sanitaires est décidé par la cheffe du département de la santé et de l'action sociale (DSAS). En cas d'activation, les communes sont invitées à mettre en place un système de visites à domicile des personnes âgées de 75 ans et plus qui ne sont pas suivies par les services d'aide et de soins à domicile. Les communes sont libres de composer la liste des visiteurs communautaires.

De nombreuses communes sollicitent l'appui de la protection civile

vaudoise (PCI-VD) pour accomplir cette tâche. Ainsi, sur les dix organisations régionales de protection civile (ORPC) du canton, huit ont été sollicitées en 2022 pour un appui par les communes. Les districts d'Aigle et de Broye-Vully n'y ont pas eu recours.

### Quelle est la mission concrète de la protection civile en cas de canicule? Et plus spécifiquement celle des astreint-es?

Les missions diffèrent selon les régions et les demandes des autorités communales: dans certains districts, ce sont les assistant-es de sécurité publique, les sapeurs-pompiers voire les samaritains qui débutent les visites et les téléphones,

puis la protection civile apporte son appui le soir et/ou les week-ends ou prend le relais. Dans d'autres districts, la PCI-VD est directement engagée pour les visites et les téléphones, ainsi que pour tenir un poste de commandement au profit de la préfecture comme c'est le cas dans l'Ouest lausannois.

En équipe de deux à trois personnes, les astreint-es se rendent au domicile des personnes les plus vulnérables identifiées par les autorités communales. Lors de ces visites la mission consiste surtout à s'assurer de l'état de santé de ces personnes ainsi qu'à leur distribuer de l'eau et leur rappeler les consignes de base en cas de forte chaleur.

A noter ici que seules les missions en lien avec la mise en œuvre du plan canicule sont évoquées; en cas de sécheresse, la PCI-VD peut être appelée à appuyer les partenaires et les autorités pour assurer l'approvisionnement en eau, comme ce fut le cas aussi en 2022.

**Avez-vous quelques chiffres sur l'année 2022 durant laquelle nous avons connu un été caniculaire?**

En 2022, il y a eu deux épisodes caniculaires au cours desquels la PCI-VD a été engagée. Du 16 au 19 juin 2022, 71 astreintes ont été mobilisées, équivalent à 131 jours de service. Du 18 au 25

juillet 2022, ce sont 69 personnes qui sont intervenues, représentant 135 jours de service.

**Les épisodes caniculaires se multipliant ces dernières années, est-ce là un défi auquel la protection civile doit faire face en termes de personnel?**

Selon la loi (article 2 de la Loi sur la protection de la population et la protection civile (LPPCi)), la protection civile vaudoise a pour mission de protéger la population et ses bases d'existence en cas de catastrophe, en situation d'urgence ou en cas de conflit armé, ainsi que de limiter et de maîtriser les effets d'événements dommageables. Ainsi, appuyer

et soutenir les autorités communales et les partenaires engagés dans le cadre du plan canicule constitue une de ses tâches et elle doit se tenir prête à assumer cette mission.

Avec l'entrée en vigueur début 2021 de la nouvelle LPPCi, les effectifs de la protection civile vaudoise ont diminué de plus de 35%. Face à cette situation, des discussions et des réflexions sont en cours impliquant les autorités cantonales et communales afin d'être en mesure de continuer à assurer les missions de la PCI et de protéger la population, en cas d'épisodes caniculaires notamment. ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

**Documents utiles aux communes**

Sur le site [vd.ch/chaleur](http://vd.ch/chaleur), les communes peuvent trouver de nombreux documents utiles sur le sujet telle que la procédure de mise en œuvre des visites communautaires à l'attention des communes mais également un vademecum (dans l'onglet «conseils aux personnes relais» sous «Autorités communales»).



**ÉLAGAGE • GÉNIE FORESTIER  
BOIS-ÉNERGIE • TRANSPORT  
STABILISATION BIOLOGIQUE  
TRAVAUX FORESTIERS**

Notre éventail de services va du simple élagage d'un petit arbre dans un jardin privé, jusqu'au débardage d'un site forestier et sa stabilisation biologique suite à une catastrophe naturelle.

**[www.danielruch.ch](http://www.danielruch.ch) • 021 903 37 27  
1084 Carrouge (VD)**



**PLASTILINE SA!**  
*ça vous marque!*

**souhaitez-vous avoir plus d'informations?**

**CONTACTEZ-NOUS  
AU 021 625 25 24**

**WWW.PLASTILINE.CH**

**MARQUAGE**  
**SIGNALISATION**

**53  
RALENTIR**  
**SIGNALISATION DYNAMIQUE**

**MOBILIER URBAIN**

**BO PLASTILINE SA - Ch.Du Saux 1 - 1131 Tolochenaz**

# Lutter contre les effets des îlots de chaleur à l'échelle communale

Attentive aux questions de développement territorial et aux enjeux climatiques, Coline Bovay a consacré son mémoire de master aux « îlots de chaleur urbains & végétation: Diagnostic et potentiels de réversibilité ». Dans cet article, elle nous expose ce qui caractérise ces îlots de chaleur et les actions possibles au niveau communal pour contrer leurs effets néfastes.



**Coline Bovay**  
Géographe-urbaniste  
chez urbaplan

## Qu'est-ce qu'un îlot de chaleur urbain ?

Le phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU) se fait de plus en plus ressentir en lien avec le dérèglement climatique global, impactant la santé du vivant (humain et non humain) dans nos villes et villages. Il n'est toutefois pas nouveau. En 1883 déjà, on peut lire dans « Climate of London »<sup>1</sup> que « la température de la ville est composée d'une chaleur artificielle, induite par sa structure, par sa surpopulation, et par la consommation de grandes quantités de combustibles ».

Dans le langage courant, on parle d'ICU pour désigner des *hot spots* ou microclimats localisés (places minérales, parkings, etc.), mais le terme d'ICU définit un phénomène global à l'échelle du territoire urbanisé. L'effet d'ICU correspond à des températures d'air et de surface significativement plus élevées en milieu urbain que dans les milieux ruraux alentour. Cette différence de température s'exprime principalement la nuit.

Quant au microclimat, il s'agit des conditions climatiques (dont la température) liées à un endroit spécifique. Des microclimats sont observables dans tous les milieux. Ils sont liés à des conditions physiques et climatiques propres à un lieu et se distinguent du climat général. L'ICU résulte de la somme des conditions microclimatiques locales.

Ci-après, le terme « effet localisé d'îlot de chaleur » est utilisé pour parler des hot spots / microclimats chauds.

## Qu'est-ce qui génère un îlot de chaleur ?

L'effet d'ICU est observé lorsque le rayonnement solaire atteint les espaces urbains et les éléments bâtis qui l'accumulent sous forme de chaleur. Au coucher du soleil, lorsque le rayonnement direct cesse, la chaleur accumulée chauffe l'air ambiant.

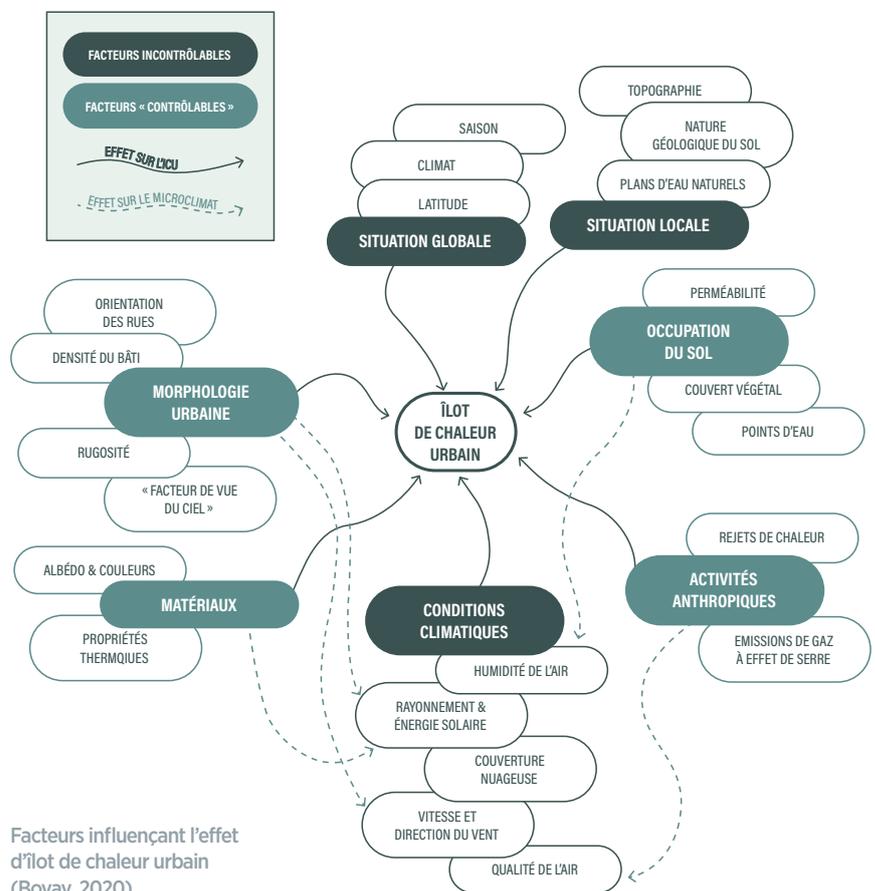
L'ICU est donc un phénomène local issu des conditions climatiques et physiques propres aux milieux urbanisés: imperméabilité du sol, surfaces exposées au rayonnement solaire (et dont les propriétés thermiques stockent la chaleur), couleur foncée du bâti et du sol (faible pouvoir réfléchissant) absor-

bant l'énergie lumineuse, bâti dense bloquant les flux d'air, activités humaines relâchant chaleur et polluants, manque de végétation et de points d'eau (peu d'évaporation), etc.

Au vu des structures minérales souvent prépondérantes en localité, les ICU peuvent concerner toutes les communes: urbaines, semi-urbaines et rurales.

En 1984 déjà, une étude<sup>2</sup> consignait que l'intensité des ICU des villes suisses en été pouvait atteindre 4 à 7°C (air) et 10 à 13°C (sol), soit la différence de température entre le milieu urbanisé et son environnement rural en fin de journée.

Les zones agricoles peuvent également être touchées par des effets de



Facteurs influençant l'effet d'îlot de chaleur urbain (Bovay, 2020).

Une cartographie thermique de la région lausannoise via l'analyse de données satellites de l'été 2019 (Bovay, 2020) identifiait les éléments suivants:

- Le secteur le plus chaud est celui de la gare de Lausanne, où la température au sol atteint 36.9°C, soit 10°C de plus que la moyenne rurale et 6°C de plus que la moyenne urbaine.
- A 600 m de la gare, le Parc de Milan indique environ 26°C et peut être considéré comme un îlot de fraîcheur.
- La température au sol est systématiquement plus élevée au niveau des terrains de sport synthétiques.

microclimat à certains moments de l'année, en raison de l'absence de couvert végétal après récolte ou selon les types de cultures et de gestion des sols (un sol terreux sec est presque aussi chaud qu'une surface minérale).

### Pourquoi lutter contre les îlots de chaleur?

Les ICU ont divers impacts, notamment en:

- générant des stress thermiques (effets sur la santé) pour humains, animaux et plantes,
- détériorant la qualité de l'air (accumulation de polluants atmosphériques),
- dérégulant les fonctionnements des écosystèmes naturels,
- faisant augmenter la consommation énergétique pour le rafraîchissement des bâtiments.

Ces impacts ont des incidences en termes de santé publique, d'inégalités sociales, de gestion des risques et de défis énergétiques. Assurer le confort thermique pour toutes et tous est donc un enjeu majeur pour les autorités à tous les échelons institutionnels.

### Comment identifier les effets localisés d'îlot de chaleur?

Au vu des facteurs influençant les ICU et les microclimats urbains, les endroits les plus vulnérables en termes de chaleur se trouvent principalement:

- dans les centres bâtis denses,
- le long des infrastructures routières ou voies ferrées,
- en zone industrielle,
- dans les espaces non bâtis, dépourvus de végétation, comme les vastes parkings, les places minérales et mêmes les terrains de sport (notamment synthétiques).

Identifier les sites les plus vulnérables (là où se concentrent population et risques) permet de définir et de prioriser les interventions pour y remédier. Pour ce faire, plusieurs méthodes sont envisageables selon l'échelle et le budget.

Par exemple, la température de l'air peut être mesurée par capteur thermique (mobiles ou fixes) et celle du sol par images thermiques (aériennes ou satellites). D'autres paramètres climatiques peuvent également être mesurés et des modélisations climatiques réali-

### Confort thermique

La température mesurée n'est pas égale à la température ressentie (cf. «température équivalente physiologique» (PET) ou «indice de température climatique universel» (UTCI)), qui prend en compte aussi bien les paramètres climatiques qu'humains (métabolisme, habillement, activités).

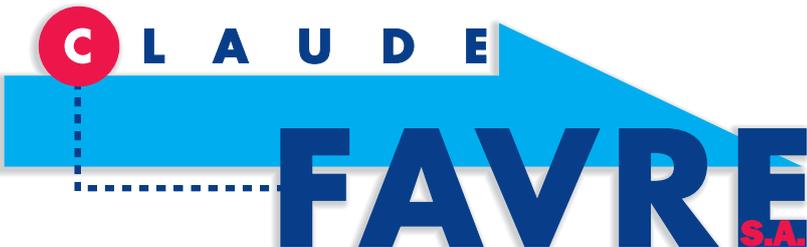
sées. Les communes peuvent s'appuyer sur un bureau spécialisé afin d'effectuer une étude climatique de leur territoire.

### Que faire à l'échelle communale pour lutter contre les effets localisés d'îlot de chaleur?

Pour lutter contre les effets d'ICU, renforcer les îlots de fraîcheur et améliorer le confort thermique, il est nécessaire d'agir sur les facteurs «contrôlables» du schéma précédent. Plusieurs mesures peuvent être considérées en termes d'aménagement ainsi que d'adaptation de nos modes de vies (horaires, usages des transports, façons de construire et d'habiter, etc.).

Les communes disposent de plusieurs programmes et outils de planification pour identifier et intégrer des mesures (liste non exhaustive):

- Un plan énergie et climat communal (PECC<sup>3</sup>) permet de mettre en place un plan d'actions (programme de soutien subventionné par le Canton);
- Une stratégie d'arborisation ou un plan canopée permettent de définir des actions en vue de renforcer la couverture végétale, tant sur le domaine public que privé;



**YVERDON** 024 445 36 78  
**VALLORBE** 021 843 14 24  
**LAUSANNE** 021 653 60 60  
[www.claude-favre.ch](http://www.claude-favre.ch)

*Spécialiste toitures & façades*



\* agit également sur : protection et renforcement de la biodiversité, gestion intégrée de l'eau et maintien de la pleine terre  
 \*\* potentiel de création d'énergie (toiture solaire, PV)

Exemples de mesures pour lutter contre les effets localisés d'îlot de chaleur (urbaplan, 2023).

- Un plan directeur des espaces publics permet de définir les principes d'aménagement des espaces selon leur vocation tout en assurant un confort thermique global;
- Un plan fraîcheur vise à multiplier les îlots de fraîcheur dans l'espace urbain (végétation, points d'eau, perméabilité, circulation des courants d'air, etc.);
- Un plan canicule, éventuellement en lien avec un plan directeur des bancs, cherche à assurer la santé de toutes et tous, notamment lors d'épisodes caniculaires ou de fortes chaleurs;
- Le plan d'aménagement communal (PACom) permet d'intégrer des exigences en termes d'utilisation du sol à la parcelle et de construction.

### Conclusion

L'effet localisé d'ICU dans nos villes et villages est un résultat inhérent de la concentration de bâtiments, population et activités en un lieu. Toutefois, il est exacerbé par le dérèglement climatique ainsi que par les façons dont nous aménageons, construisons et vivons. Il est donc important d'adapter nos sociétés et territoires aux changements climatiques.

En plus des diverses mesures précitées, la sensibilisation de la population est primordiale dans le maintien du confort thermique. En effet, afin d'appréhender cette problématique dans son intégralité, une approche transversale est nécessaire. Elle doit être multidisciplinaire, multiscale et multigénérationnelle... et urgente! ■



Place de pique-nique sous pergola (Plage de la Plaine, Dardagny / urbaplan).

Merci à Martin Clerc et Elise Riedo du bureau urbaplan qui ont collaboré à la rédaction de cet article.

### Un nouveau crédit pour lutter contre les îlots de chaleur

Le 17 janvier dernier, le Grand Conseil vaudois a validé un crédit de CHF 4.5 millions pour apporter davantage de nature en milieu bâti (voir EMPD « Renforcer la qualité paysagère et naturelle dans l'espace bâti »). Les communes recevront des subventions et un accompagnement afin notamment de lutter contre les îlots de chaleur. Cette mesure d'impulsion fait partie du Plan climat vaudois.

1. Howard, L. (1833). The climate of London: deduced from meteorological observations made in the metropolis and at various places around it. Harvey and Darton.
2. Wanner, H., & Hertz, J. A. (1984). Studies of urban climates and air pollution in Switzerland. Journal of Applied Meteorology and Climatology, 23(12), 1614-1625.
3. vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/climat-et-durabilite/plan-energie-et-climat-communal-pecc

Label  
**100%**  
**pro**

**Gage  
de qualité  
des pros du  
nettoyage**

[www.labelpro.ch](http://www.labelpro.ch)



# Le «Clos du Bourg» à Aigle: un habitat idéal pour les seniors

Habité depuis 2019 et fruit d'une excellente collaboration entre la commune d'Aigle et la coopérative d'habitation Cité-Derrière, le «Clos de Bourg» est une réalisation exemplaire en matière d'habitat pour seniors.



**Jean-Louis Emmenegger**  
Rédacteur pour l'ARMOUP

Il est des exemples de partenariat entre les coopératives d'habitation et les communes que chacun aime mettre en exergue et citer en exemple: le quartier «Clos du Bourg» à Aigle est un tel cas concret. Il a d'ailleurs été présenté par Madame Maude Allora, conseillère municipale à Aigle, responsable du dicastère de la cohésion sociale, lors de la 5<sup>e</sup> journée romande des coopératives d'habitation de Suisse romande organisée par l'association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

(ARMOUP), qui s'est tenue le 5 mai 2023 et qui a réuni des représentants de 26 communes vaudoises. Mais regardons cette belle réalisation d'un peu plus près, fruit d'une excellente collaboration entre la commune d'Aigle et son syndicat d'alors, Monsieur Borloz, et le président de la coopérative Cité-Derrière, le très regretté Philippe Diesbach.

## Un projet innovant – une réalisation nécessaire

Le «Clos du Bourg» et ses 166 logements est habité depuis 2019. Mais «c'est un projet de longue haleine: c'est en 2003 déjà que la commune d'Aigle achète quelques parcelles, consciente de l'enjeu que ce périmètre représentait

pour la densification du centre-ville» rappelle Madame Allora. Après l'entrée en vigueur du plan partiel d'affectation (PPA) en septembre 2014, le permis de construction est délivré en janvier 2016.

Aujourd'hui, le «Clos du Bourg» (d'une surface de 10 000 m<sup>2</sup>) est parfaitement intégré dans la ville d'Aigle. Ses habitant·s sont très satisfait·es des logements et des prestations mises à leur disposition, comme la salle commune, le suivi médical (si nécessaire) ou encore l'alarme en cas d'urgence (voir plus loin). Chaque logement bénéficie du chauffage au sol, d'une cuisine agencée, d'une loggia, d'une cave et de grandes baies vitrées qui assurent une luminosité optimale.

# CAMANDONA

www.camandona.ch



GÉNIE CIVIL - REVÊTEMENTS BITUMINEUX - BÂTIMENT - RÉNOVATION

CAMANDONA SA Rue de Cossonay 30 | Case postale 171 | CH-1023 Crissier  
info@camandona.ch Tél. +41 (0)21 632 89 00

Succursales, centres de production :

Lausanne - Renens - Gland Tél. +41 (0)21 632 89 00  
Dailens Tél. +41 (0)21 861 84 00  
St-Triphon - Morgins Tél. +41 (0)24 499 05 00  
Moudon Tél. +41 (0)21 905 93 50

Les alentours des immeubles du «Clos de Bourg» ont été soigneusement aménagés pour la qualité des habitant-es et des personnes du quartier.

Photo © architectes.ch

Un petit café et quelques commerces donnent une touche sympathique de «petit quartier» où les gens se connaissent et se saluent! «Nous voulions faire de l'habitat qualitatif, avec une mixité de types d'habitation. Et selon nous, c'est réussi, puisque les locataires peuvent ainsi vivre agréablement sans devoir penser à aller dans un établissement médico-social (EMS) car les soins à domicile du centre médico-social (CMS) sont ici garantis» commente Madame Allora. Le droit distinct et permanent de superficie (DDP) a été signé entre la commune et la coopérative d'habitation Cité-Derrière pour une durée de 70 ans sur une surface d'environ 6500 m². A noter que l'immeuble dispose d'un chauffage à gaz et de panneaux solaires sur le toit.

### Lien social et activités communes

Le «Clos du Bourg» est l'exemple d'une coopérative d'habitation qui met le lien social au centre de son objectif: les locataires-coopérateurs peuvent ainsi bénéficier de services communs comme la salle communautaire et la buanderie collective qui se trouve au rez-de-chaussée. Elles permettent de partager des moments de convivialité et de développer une solidarité engagée.



Mais la qualité de vie proposée va plus loin: les logements sont équipés de poignées de portes adéquates et d'un système d'appel d'urgence qui offre une proximité sécuritaire 24h sur 24. De plus, une référente sociale, présente régulièrement sur le site, peut identifier les besoins et les demandes des locataires. C'est elle aussi qui anime les activités collectives dans la salle commune, principalement dédiée aux logements protégés. La gérance a été confiée à une entité spécialisée dans ce type d'immeubles.

### Typologie mixte des logements

Il y a eu trois maîtres d'œuvre pour les trois immeubles qui ont vu le jour sur la parcelle du «Clos du Bourg». Sur les 166 logements construits, répartis sur 2 immeubles, 88 logements (dont 22 appartements protégés) appartiennent à la coopérative. La réalisation comprend également des logements à loyer modé-

ré, en marché libre et en propriété par étage (PPE). Des locaux commerciaux et de services occupent principalement le rez des immeubles. L'ensemble est doté d'un parking souterrain de deux niveaux. Pour les 88 logements de la coopérative, on compte 3 studios, 36 appartements de 2 pièces (dont 22 protégés), 34 appartements de 3 pièces, 15 appartements de 4 pièces (et 8 commerces et cabinets médicaux).

Il faut mettre en évidence le fait que le «Clos du Bourg» ne propose pas que des logements: «outre les commerces, il y a aussi une unité d'accueil de la petite enfance (UAPE) pour 72 écoliers ainsi qu'une place de jeux: les cris des enfants raisonnent donc aussi dans le «Clos du Bourg»! De nouveaux espaces publics dédiés à la mobilité douce ont été également créés» se plaît à souligner Madame Allora.

### Deux questions à Madame Maude Allora,

conseillère municipale à Aigle, responsable du dicastère de la cohésion sociale

#### La commune d'Aigle dispose-t-elle d'une politique de l'habitat pour les seniors?

Non, nous ne disposons pas d'une telle politique, car notre commune n'est pas propriétaire de terrains. Nous travaillons donc projet par projet. Cependant, dans le cas du «Clos du Bourg», la commune était propriétaire d'une partie des parcelles et elle a racheté des parcelles privées (en friche) dans ce quartier stratégique qui relie le quartier historique (rue de Bourg) et le quartier plus moderne, pour en faire un nouveau quartier agréable pour toutes et tous.

«Pour notre commune, le «Clos du Bourg» est clairement un **exemple à suivre!**»

#### La commune est-elle propriétaire de terrains constructifs?

Quasiment pas. Ceux qui restent sont à proximité de sites scolaires et ils restent dévolus aux bâtiments scolaires et aux installations sportives (salle de gymnastique). Bref, ils sont considérés d'utilité publique et ne vont pas servir à construire des immeubles locatifs. ■



# Une nouvelle rubrique dédiée aux métiers dans les communes

Face à la pénurie de personnel générale et plus particulièrement aux difficultés de recrutement des communes, il est aujourd'hui nécessaire de donner de la visibilité aux personnes qui sont au service de la collectivité et à leur travail.



**Stéphanie Andrzejczak**  
Chargée de communication  
et du magazine  
*Point CommUNE!*  
à l'UCV

Pour y parvenir, de multiples possibilités sont envisagées. L'UCV et les associations de professionnels communaux qui gèrent ce magazine ont imaginé cette nouvelle rubrique comme un des moyens de faire briller les communes et de donner envie d'y venir et d'y rester.

En préambule, nous vous proposons quelques constats sur la pénurie de personnel dans les communes et un tour d'horizon des solutions évoquées notamment lors de l'assemblée générale

de l'association des communes suisses (ACS) du 8 juin 2023 et lors de plusieurs débats diffusés récemment dans les médias.

## Quelques raisons de la pénurie de personnel

Cette pénurie ne touche pas seulement les communes et administrations publiques mais tous les secteurs. La raison est démographique. Les baby-boomers, nés entre 1946 et 1964, partent à la retraite et les jeunes qui entrent dans le marché du travail ne sont pas assez nombreux pour compenser ces départs. Par ailleurs, il n'y a pas, à de rares exceptions, une formation qui mène vers

un poste dans une commune. A cela s'ajoute l'image vieillotte des communes et des conditions salariales rarement alignées sur celles des entreprises privées. La pénurie de personnel fait aussi écho à la pénurie d'élus dans les communes. Le nombre de démissions en cours de législature dans les communes, notamment vaudoises, ne cesse d'augmenter pour de nombreuses raisons (complexification des dossiers et des procédures, surcharge de travail, judiciarisation de plus en plus souvent nécessaire, revendications de la population plus importantes, etc.). Qui voudrait ainsi travailler dans une commune pour laquelle les élus eux-mêmes ne veulent plus s'engager ?

**INNERGIA**  
La transition maîtrisée

**Les communes font face à de grands défis en matière d'énergie** : dans un contexte incertain, elles doivent assurer leur approvisionnement et limiter leurs coûts, tout en investissant dans des infrastructures qui permettront la neutralité carbone inscrite dans les objectifs de la Confédération. Comment concilier ces objectifs en redonnant aux collectivités locales la maîtrise et l'indépendance de leurs décisions ?

## Indépendance énergétique et neutralité carbone locale

**Avec INNERGIA®, les communes bénéficient d'un accompagnement qui tient compte en premier lieu :**

- **de la gestion et du traitement des risques** en mettant en œuvre des spécialistes juridiques, financiers, techniques et en assurances pour garantir la fiabilité du modèle proposé.
- **d'une expertise technique neutre** permettant de tirer parti de toutes les sources d'énergie disponibles sur le territoire communal.
- **d'une solution de financement** incluant la mise en place d'un instrument transparent et citoyen contrôlé par la commune et dédié à la fourniture d'énergie locale et renouvelable comme service public à prix coûtant.

De l'état des lieux à l'exploitation en passant par la planification énergétique, INNERGIA® assiste les communes à chaque étape et à long terme, en toute indépendance et transparence.



Production & distribution d'énergie électrique



Réseau Thermique & production de Chaleur individuelle



Captage & distribution d'eau potable



Traitement eaux usées (STEP) Récupération eaux daires



Récupération, tri & valorisation déchets



Mobilité électrique (systèmes de recharge)



Isolation des bâtiments



[www.innergia.swiss](http://www.innergia.swiss)

Partenariat exclusif avec **cosmofunding**

Tél. 0840 400 500



[info@innergia.swiss](mailto:info@innergia.swiss)



Z.I. Champ Cheval 1, 1530 Payerne

## Pourtant, travailler dans une commune présente de nombreux avantages

Même si on ne peut pas mettre sur un même pied d'égalité le travail et les emplois dans les 300 communes du canton tant leur taille, les postes qui existent en leur sein et leurs moyens sont différents, il est possible de généraliser des aspects intéressants pour attirer les forces vives vers les communes.

Qu'importe la commune, œuvrer en son sein veut toujours dire travailler pour la collectivité. Or, de plus en plus de jeunes de nos jours veulent donner un sens au métier qu'ils choisissent. C'est également l'occasion de côtoyer des personnalités politiques, aux réseaux professionnels étendus.

Être au service d'une commune est aussi synonyme d'emploi souvent pérenne et de proximité géographique ce qui, étant donné les enjeux écologiques actuels, n'est pas négligeable.

De nombreuses communes offrent aussi des conditions de travail attractives: flexibilité du temps de travail, taux variés de temps de travail proposés, conciliation vie privée-vie professionnelle

adéquate, etc., en plus de conditions salariales qui sont parfois alignées voire plus élevées que dans le privé.

Finalement, travailler dans une administration communale c'est avoir de nombreuses opportunités d'emplois différents ainsi que des missions variées tant les thématiques traitées dans une commune sont nombreuses. C'est aussi œuvrer dans une entité à taille humaine où nous ne sommes pas un numéro sur un badge.

## La promotion des métiers dans les communes

Mais si les emplois dans les communes présentent plusieurs avantages, encore faut-il le (faire) savoir! Contrairement aux entreprises privées, rares sont les communes à mettre en avant actuellement ce qu'on appelle leur «marque employeur», faute de moyens et de temps.

Faire connaître les métiers dans les communes, fidéliser les employés, leur permettre de pouvoir évoluer dans leur carrière professionnelle sont autant de leviers qu'il est possible d'activer.

Pour faire face à la pénurie de personnel, petit aperçu de solutions imaginées ou mises en place en Suisse: présenter les métiers dans les communes dans les classes, créer des événements spécifiques ou des sites web pour y proposer les places d'apprentissage de plusieurs communes, participer à des salons de la formation, créer des vidéos mettant en exergue la variété des métiers dans les communes, donner une image attractive des communes via une communication externe dynamique, proposer des postes selon les nouveaux modèles de travail, inviter à des stages découvertes dans les communes, valoriser le diplôme de cadre en administration communale qui existe en Romandie ainsi que le brevet fédéral de spécialiste en administration publique, ne pas oublier de «cibler» les adultes en reconversion professionnelle, en plus des jeunes actifs, etc.

Des moyens existent donc actuellement et d'autres verront sans doute le jour dans un futur proche pour résoudre cette problématique de manque de personnel dans les communes.

# MEETING

## Optimisez la gestion de vos séances et gagnez du temps.

**NOUVEAUTÉ !**

DISPONIBLE  
EN VERSION  
MOBILE



LES FORCES DE LA SOLUTION MEETING  
À DÉCOUVRIR EN WEBDÉMO  
[citizen.ch/meeting](https://citizen.ch/meeting)





**GROUPE T2i** - 058 666 20 20  
contact@groupe-t2i.com  
www.citizen.ch - www.groupe-t2i.com  
SIERRE - RENENS



swiss made  
software + hosted  
in switzerland

# Léona Corti, cheffe de projet promotion activité physique

Léona Corti est cheffe de projet promotion activité physique à Yverdon-les-Bains à 70%. Une fonction qu'elle occupe depuis presque sept ans. Découvrez dans cet article en quoi consiste son métier et ce qui la passionne dans celui-ci.



### **Quel est votre parcours professionnel au sein de la commune ?**

Je travaille au sein de la commune depuis juillet 2012. J'ai débuté en qualité d'assistante de direction (avec un 80% au SDIS Nord vaudois et un 20% au secrétariat aux sports) avant de devenir assistante du syndic à 80% (avec toujours le 20% d'assistantat de direction aux sports). En 2016, à la création du service des sports et de l'activité physique de la Ville, j'ai été nommée cheffe de projets promotion activité physique.

### **Vous exercez un métier peu répandu dans les communes vaudoises, en quoi consistent vos missions ?**

Mon rôle est d'assurer le bon fonctionnement, la mise en œuvre et le développement de l'axe 4 du Plan directeur du sport et de l'activité physique de la Ville (disponible sur [yverdon-les-bains.ch/sports](http://yverdon-les-bains.ch/sports)). Ainsi, je suis en charge de concevoir et conduire les projets pour la promotion de l'activité physique pour la population et le personnel de l'administration communale. Dans ce cadre, je développe différents programmes d'activité physique libre et d'événements tels que le rallye cyclo touriste, le festival yverdonnois du sport et de l'activité physique, l'initiative santé ActYv, le programme activité physique-sport-santé en entreprise, les réunions qui marchent, le parc intergénérationnel Hopp-la ou encore les parcours santé balade ActYv.

Je suis également en charge du maintien et de la mise en place de partenariats/projets pour mettre en mouvement la population pour son bien-être et sa santé, de la petite enfance aux seniors tels que urban training, MiniMove, discos sur glace, gym poussette, générations ActYv, etc. Nous avons un site dédié aux activités liées principalement à l'axe dont j'ai la charge qui est [santeactyv.ch](http://santeactyv.ch).

Mon travail oscille donc entre tâches administratives, recherche et développement ainsi que tâches en mouvement sur le terrain. Un travail très varié que j'apprécie au quotidien!

### **Quelles collaborations avez-vous dans votre travail quotidien avec les autres employé-es de la commune ?**

Nombre de projets dont j'ai la charge sont conduits avec les autres services

communaux, tels que le service jeunesse et cohésion sociale, le service de l'urbanisme, le service de la mobilité, le service des travaux et de l'environnement, la filière durabilité, la filière santé et sécurité au travail, etc. Ainsi je collabore tous les jours avec mes collègues des autres services afin d'assurer une cohérence dans les projets. J'ai également à ma charge la mise en place de programmes d'activité physique pour les employé-es communaux-ales, ce qui implique un contact avec l'ensemble des collaborateur-trices tous services confondus.

Notre service collabore également de manière étroite avec Unisanté sur de nombreux projets ainsi qu'avec d'autres services des sports vaudois pour l'échange de bonnes pratiques. J'ai d'ailleurs effectué la formation de « Coordinateur de sport » auprès de l'Office fédéral du sport à Macolin, me permettant ainsi d'élargir mon réseau et de pouvoir échanger avec les autres coordinateurs-trices actifs-ves dans d'autres communes, voire d'autres cantons.

### **Quels avantages trouvez-vous à travailler pour une commune ?**

#### **Y a-t-il des avantages spécifiques proposés par Yverdon-les-Bains ?**

Ayant grandi à Yverdon-les-Bains et dans la région, je suis motivée par le fait de pouvoir œuvrer pour ma commune et ma région. Travailler pour une commune signifie travailler pour la population, ce qui me motive particulièrement. Lors de la mise en place d'un programme pour la population et/ou mes collègues, il est gratifiant de savoir que ce dernier a permis à des personnes de bouger pour leur santé et qu'il a été apprécié. Recevoir des encouragements/remerciements de la population au terme d'un événement fait toujours chaud au cœur et est motivant au quotidien. Travailler avec l'humain est pour moi une grande satisfaction professionnelle.

La commune d'Yverdon-les-Bains m'offre une stabilité et une sécurité d'emploi ainsi qu'une flexibilité dans mes horaires. Je travaille à temps partiel, ce qui me permet d'avoir un équilibre entre ma vie privée, avec mes deux enfants, et ma vie professionnelle. Le poste que j'occupe actuellement m'offre également une grande diversité en termes de

tâches et me permet d'exercer ma créativité et mon sens de l'organisation, ce qui me plaît particulièrement.

### **Récemment, Yverdon-les-Bains a procédé à une refonte complète de son statut du personnel, lequel prévoit, s'il est adopté, une semaine supplémentaire de vacances et la possibilité de diminutions temporaires du temps de travail. Êtes-vous sensible à ce type de changement ? Est-ce que cela vous pousse à continuer de travailler pour la commune ?**

En effet, les avantages prévus dans le nouveau statut me parlent puisque je suis maman de deux enfants en bas âge et que, pour moi, il est prioritaire de pouvoir concilier ma vie de maman avec celle de cheffe de projets. J'entame ma 11<sup>e</sup> année au sein de la commune et, en regard de ma fonction actuelle qui me motive et des divers avantages sociaux dont je dispose, je m'imagine poursuivre encore pendant des années cette collaboration.

### **Quelles sont les valeurs de la commune auxquelles vous vous identifiez ?**

En qualité d'employée, les valeurs qui me parlent sont celles d'égalité de traitement et de valorisation du travail. Plus particulièrement dans mon service, les valeurs de mise en mouvement de la population pour son bien-être et sa santé sont au centre de mon activité et me motivent tout particulièrement.

### **Selon vous, quel(s) moyen(s) serait-il possible de développer pour lutter contre la pénurie de personnel dans les communes ?**

A l'heure du digital, il me semble important que les communes puissent se valoriser par le biais des réseaux sociaux afin d'attirer les plus jeunes et redynamiser leur image. Cela permet aussi de sortir du cliché de l'employé-e communal-e assis-e derrière son bureau, ce qui est trop réducteur. Des avantages sociaux qui rivalisent avec ceux des entreprises privées me semblent également impératifs pour garder une attractivité. ■



# La fumure organique pour les gazons

Pratiquée depuis plusieurs années en agriculture, la fumure organique gagne de plus en plus de terrain dans le secteur des Espaces Verts. On la retrouve aujourd'hui aussi bien sur les terrains de sport que dans les gazons familiaux ou les espaces publics. Cependant, avec l'offre toujours plus grandissante, il n'est pas évident de s'y retrouver et d'identifier le produit adapté. Mais pour une fumure organique adéquate et réussie, deux éléments sont essentiels : l'activité biologique présente dans le sol qui va minéraliser les éléments nutritifs de l'engrais organique pour les rendre disponibles pour la plante, ainsi que le choix des matières premières utilisées pour la composition de l'engrais.

## Principe de nos engrais organiques

Afin de stimuler l'activité biologique dans le sol, l'engrais doit être riche en matière organique car elle est nécessaire au bon fonctionnement de la microflore. C'est dans cet état d'esprit que ces engrais homologués bio ont été élaborés : la gamme EVER d'ESPACES VERTS. Pendant 8 mois, des produits d'origine végétale à fort potentiel d'humus sont compostés par un procédé permettant aux microorganismes utiles de se développer tout en détruisant les pathogènes. Les matières fertilisantes d'origine végétale et animale sont ensuite incorporées selon les teneurs en NPK voulues. À cela s'ajoute un complexe de protéines végétales, source de nourriture supplémentaire pour booster les microorganismes du sol et les rendre actifs plus rapidement. Le dernier composant est un stimulateur pour renforcer la croissance et la régénération racinaire, ce qui va encore améliorer l'alimentation hydrominérale de la plante.

## Une transition importante

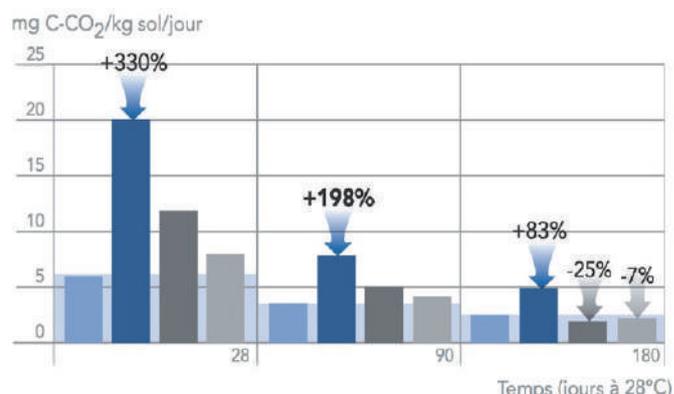
Mais une fertilisation minérale réalisée durant des années ainsi que l'emploi de fongicides affaiblissent l'activité biologique dans les gazons. Il est alors préférable de faire d'abord une transition pendant une ou deux années avec des engrais organo-minéraux, notre gamme SPRINTOR. Avec la même base que les EVER, ces engrais sont enrichis en éléments minéraux. Ainsi, la partie minérale sera rapidement assimilée par la plante pour laisser le temps à la portion organique de réactiver la vie microbienne du sol qui pourra ensuite jouer pleinement son rôle dans le cycle de la minéralisation.

## À chaque saison sa formule

Engrais	N-P-K	MO	Dosage g/m <sup>2</sup>	Saison	Granulation
EVER 7 BIO	7-4-7 + 1.2 Mg	55%	40-70	Toute l'année et nouveaux semis	2.5-4 mm et 1-2.5 mm
EVER 10 BIO	10-2-4	65%	40-60	Printemps / Été	2.5-4 mm et 1-2.5 mm
EVER 5	5-1-12	50%	30-60	Automne	2.5-4 mm
SPRINTOR 11-5-11	11-5-11 + 2 Mg	50%	35-50	Toute l'année et nouveaux semis	2.5-4 mm et 1-2.5 mm
SPRINTOR 15-1-6	15-1-6 + 2 Mg	50%	35-45	Printemps / Été	2.5-4 mm
SPRINTOR 6-3-12	6-3-12	50%	30-45	Automne	2.5-4 mm

## La granulation à froid

Nos engrais se distinguent encore par un avantage non négligeable : la granulation à froid qui va permettre de préserver les microorganismes utiles qui se sont développés durant la phase de compostage. Les granulés non chauffés ont alors certes une odeur caractéristique (cela disparaît avec l'arrosage), mais ils enrichissent ainsi le sol avec une vie microbienne supplémentaire, accélérant l'efficacité de l'engrais. L'odeur est donc un gage de qualité !



Quantité d'azote identique (9g N/m<sup>2</sup>) dans les différentes modalités.

- Témoin sol (sablo-limoneux)
- Sol + EVER 7
- Sol + compost base fientes ou lisiers
- Sol + compost de déchets verts et boues urbaines

Schéma : respiration des microorganismes du sol (CO<sub>2</sub> produit) démontrant une forte activité biologique avec l'EVER 7 (résultats CIRAD/FRAYSSINET).

Vous avez besoin de plus d'informations? Semences UFA ESPACES VERTS se tient volontiers à disposition pour vous conseiller.

  
**SAMEN / SEMENCES**  
**PROFI GRÜN / ESPACES VERTS**  
 fenaco  
 Semences UFA ESPACES VERTS  
 Tél : 058 433 67 99  
 espacesverts@fenaco.com  
 www.semencesufa.ch

# AVIATCO! Une assemblée générale qui marque les 40 ans de l'association

Le 12 mai dernier, ingénieurs, architectes et techniciens communaux se sont retrouvés à Payerne, pour leurs assises annuelles et célébrer les 40 ans de l'association.



**Charles Wernuss**  
Chef de secteur police  
des constructions  
à Echallens

C'est ici même, à Payerne, que l'association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux (AVIATCO) a été fondée le 8 juillet 1983. A la suite de la mise sur pied, pour les communes, de rencontres thématiques, par l'Office cantonal de protection des eaux, dans les années 1980, naît l'idée de créer une association cantonale pour remplacer l'ancienne association romande des ingénieurs et architectes municipaux.

C'est donc tout naturellement, dans cette même cité de «la reine Berthe», qu'a eu lieu 40 ans plus tard l'assemblée générale 2023 ainsi que la commémoration du 40<sup>e</sup> anniversaire. Le show-room de l'entreprise Boschung, endroit pour le moins insolite, a ainsi accueilli, le 12 mai 2023, quelque 50 délégués et invités de l'AVIATCO. Cette

journée était organisée par le service technique de la commune hôte, et plus particulièrement par notre collègue, Monsieur Ernest Bucher.

## Rétrospective et bilan des quatre dernières décennies à l'ordre du jour

En ouverture de l'assemblée statutaire, Madame Monique Picinali, conseillère municipale en charge de l'urbanisme, des travaux et de l'environnement, a accueilli les participant·es en leur adressant le traditionnel message de bienvenue des autorités locales. Elle a ainsi présenté sa commune, composée de quelque 10 700 habitant·s, ainsi que le site de «l'Aéropole», sur lequel délégués et invités se trouvaient.

Monsieur le Préfet, Olivier Piccard a, quant à lui, présenté la région broyarde, symbolisée par son gymnase et son hôpital «valdo-fribourgeois», et s'est plu à relever que le plan directeur régional intercantonal devrait être sous toit pour 2025.

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée de 2022, le président de l'AVIATCO, Monsieur Stéphane Rochat, a réalisé une rétrospective historique à travers les 40 années d'existence de l'association et de son évolution au cours des décennies. Il a également retracé les principales activités de l'année écoulée, relaté les diverses tâches effectuées par son comité et s'est plu à relever l'excellente collaboration entretenue tant avec l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) que l'Ordre vaudois des géomètres et l'Union des Communes Vaudoises.

## Côté finances

Le rapport du trésorier a laissé entrevoir des résultats réjouissants. Les comptes de l'exercice 2022 ont à nouveau été bouclés par un résultat positif, avec un bénéfice de 3205.25 CHF, ce qui laisse dégager une fortune de 65 893.75 CHF. Des résultats qui permettent d'aborder les années à venir avec une certaine sé-



M. Stéphane Rochat, président de l'AVIATCO, s'adressant à M. Ernest Bucher, organisateur de cette journée, membre fondateur et président de l'association de 1995 à 2015.



Mme Magali Chiovenda a été formellement validée au sein du comité de l'AVIATCO lors de l'assemblée générale.



La journée s'est déroulée entre les sites de l'entreprise Boschung et l'aéroport de Payerne. Plusieurs visites étaient organisées à la suite de la partie statutaire.

rérité et en particulier la célébration en septembre 2023 des 40 ans de l'association. Concernant l'évolution des effectifs, après la présentation de quelques nouveaux membres, cette année, l'association totalise plus de 80 membres actifs et 29 privilégiés.

**Une nouvelle accession et le reste du comité reconduit**

L'assemblée de ce jour a été amenée à formellement valider la nomination au comité de Madame Magali Chiovenda de Chavannes-près-Renens, entrée en fonction au sein du comité il y a quelque temps déjà.

Ainsi le comité, dont il a été décidé d'en maintenir le nombre à six membres, a été confirmé comme suit: Monsieur Stéphane Rochat, Jouxten-Mézery (président), Monsieur Christophe Leuenberger, Cossonay (trésorier), Monsieur David Ferrari, Corsier (secrétaire), Monsieur Patrick Gérard, Echallens

**UNE FORMATION D'AVENIR DANS NOS METIERS**

**ON RECRUTE DES APPRENTIS/ES**

- ▶ CHARPENTIER/ÈRE
- ▶ FERBLANTIER/ÈRE
- ▶ COUVREUR/EUSE
- ▶ MENUISIER/ÈRE




**GROUPE VOLET**  
CHARPENTIER / BATISSEUR



[www.groupe-volet.ch](http://www.groupe-volet.ch) - T. 021 926 85 85  
St-Légier Mts-Pully Orbe Rolle Maraçon Aigle

labellisé fren  
**100% pro**

**ANSO**  
depuis 1968

**eco<sup>2</sup>net SA**  
Nettoyage & Facility Services

Devis sans engagement pour vos travaux

- ecoIntensif
- ecoMobile
- ecoIntegral
- ecoEntretien
- ecoExclusif
- ecoFacility
- ecoExpertise

**024 425 30 00**

[www.eco2net.ch](http://www.eco2net.ch)  
Yverdon - Lausanne - Vevey





Les membres du comité de l'AVIATCO avec, de gauche à droite, Christophe Leuenberger, David Ferrari, Magali Chiovenda, Stéphane Rochat, René Jomini et Patrick Gérard.

(vice-président), Monsieur René Jomini, Pully (webmaster, informatique) et Madame Magali Chiovenda, Chavannes-près-Renens (membre).

En clôture de l'assemblée, Monsieur Eloi Fellay, directeur de l'UCV, s'est exprimé sur le manque de personnel dans les administrations communales et a appelé de ses vœux à favoriser l'ouverture des postes techniques à repourvoir aussi aux femmes et aux temps partiels. Il a par ailleurs insisté sur le rôle important du conseiller en

aménagement du territoire de l'UCV en tant que lien pour les membres de l'AVIATCO.

**Place aux visites et au repas du 40<sup>e</sup> anniversaire**

L'assemblée s'est ensuite déplacée pour visiter «Payerne Airport» ainsi que l'unité de production des machines de nettoyage et des véhicules de déneigement «grandes infrastructures», impressionnantes de par leur taille et leur capacité, de l'entreprise Boschung.

La journée s'est poursuivie à la salle communale de Guillermaux au centre du bourg, où un repas festif a été servi aux convives, afin de célébrer de la plus belle manière qui soit cet anniversaire de l'association. ■



## AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT

Assainissement lémanique depuis 1963

0800 107 000 | groupe-kunzli.ch



Hygiène publique, vidange et curage



KUNZLI FRERES SA

Inspection, détection et réhabilitation



AITV SA

Centre de gestion environnementale



CGE SA

# SOPV/CDPV! Des assemblées générales dans le feu de l'action

Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) et facture policière ainsi qu'engagements accrus des forces de l'ordre pour les matchs de foot, festivals et événements internationaux annonçaient une «pause estivale 2023» peu ordinaire. La chaleur sous toutes ses formes, faisant feu de tout bois, météorologique et humaine donc, était au rendez-vous.



**Pascal Petter**  
Secrétaire général  
des Polices communales  
vaudoises

Soufflons un peu et reprenons... Comme subodoré, chaleureusement accueillis par les Polices communales vaudoises (PolCom), les décisions des assemblées générales de l'Association de communes vaudoises (AdCV), le 22 juin avec 83%, et de l'UCV le 27 juin avec 84.8%, n'ont

pas mis le feu au projet de la NPIV. Bien au contraire! Cette acceptation englobe dès lors le nouveau mode de calcul proposé de la facture policière vaudoise, tel qu'évoqué dans les colonnes du dernier numéro de ce magazine.

Réunies en assemblée générale ordinaire, respectivement les 16 et 30 juin, la Conférence des Directrices et Directeurs de police (CDPV) et la Société des Officiers des Polices communales (SOPV) ont vu leurs demandes couron-

nées de succès en termes de répartition de la facture policière (dès 2025 sous réserve d'une validation par le Grand Conseil cet automne). Sur un total de quelque CHF 71 millions, 65% seraient désormais à la charge des communes délégatrices (dont la sécurité est assurée par la Police cantonale) et 35% répartis entre toutes les communes vaudoises. Parmi elles, au bénéfice d'une police communale, 48 sont regroupées en huit régions auxquelles s'ajoute la



Les délégués de la CDPV réunis en assemblée générale à Ollon le 16 juin 2023.

Le message des autorités communales d'Ollon, par Mme Diane Morattel, conseillère municipale et présidente de la Police du Chablais vaudois (EPOC).



L'assemblée générale était placée sous la présidence de M. Jean-Marc Chevallaz, président de la CDPV. A gauche, le secrétaire général, M. Pascal Petter.



La partie festive des assises de printemps de la CDPV sous le soleil d'Ollon, où conseillères et conseillers municipaux, commandants de police et invité-es se sont retrouvés à l'issue des délibérations.

### Le Ministère public (MP) en quelques chiffres

- Il se répartit entre **6** offices: un ministère public central, quatre ministères publics d'arrondissement, une section strada.
- Le MP est composé actuellement de **59** procureurs, y compris le procureur général.
- Environ **230** personnes œuvrent au sein du MP (y compris les procureurs).
- Chaque procureur d'arrondissement gère en moyenne quelque **180** dossiers simultanément.
- En 2022, le MP a été saisi d'environ **20 000** nouvelles affaires. Un nombre équivalent a été traité.
- Environ **21%** des affaires traitées font l'objet d'une ordonnance de non-entrée en matière ou de classement; environ **53%** d'une ordonnance de condamnation; environ **8%** d'un acte d'accusation (renvoi devant le tribunal); environ **18%** d'un autre mode de liquidation (suspension, dessaisissement, jonction, transfert, etc.).



Invité de marque à Ollon, M. le procureur général Eric Kaltenrieder lors de sa présentation du Ministère public vaudois.

Le président de la SOPV, M. le commandant Dan-Henri Weber et ses invités: M. le président de la CDPV, Jean-Marc Chevallaz, et M. le délégué RNS, Martin von Muralt, lors de l'assemblée générale de la SOPV.



Ville de Lausanne. Les deux assemblées, dans des discours politiques pour la CDPV, et opérationnels pour la SOPV, ont ainsi présenté à leurs délégués et membres l'évolution des thèmes centraux majeurs qui illustrent la législature en cours, en les invitant dans la foulée à se prononcer sur les objets statutaires



Le mot de bienvenue de la Municipalité de St-Sulpice, par M. le conseiller municipal René Piller, aux commandants et officiers des Polices communales vaudoises.

soumis à leur sagacité, dont les comptes de l'exercice 2022 (ce qu'ils ont fait tout feu tout flamme).

### Des invités de marque à Ollon (CDPV) et à St-Sulpice (SOPV)

Ils n'y ont certes pas allumé le feu (seul Johnny avait la voix pour), mais ont

Une participation «de sorte» des membres de la SOPV réunis le 30 juin en assemblée générale à la salle du Conseil communal de St-Sulpice.





## Rejoins-nous!

## Deviens policier·ière

polcom-[vd.ch](http://polcom-vd.ch)



conquis leur auditoire par leurs propos. Monsieur le Procureur général Eric Kaltenrieder évoquait le 16 juin devant les directrices et directeurs de police les premiers mois de son engagement dans ses nouvelles fonctions (cf. encadré) alors que Monsieur le Délégué de

la Confédération et des Cantons pour le Réseau national de sécurité, Martin von Muralt, s'exprimait le 30 du même mois devant une officière (une femme fait désormais partie des rangs de la SOPV) et les officiers des PolCom. Chaudement reçus et remerciés, ces messieurs ont

témoigné leur attachement à leurs partenaires que sont notamment les policiers au sens large du terme, rouges et bleus confondus (voir le dernier numéro du magazine pour toute « explication de coloris »).

### Le Réseau national de sécurité

Un mandat général donné et financé par la Confédération et les Cantons à une structure appelée à rapporter, anticiper et analyser tous les événements en vue de conduire des stratégies nationales en termes de sécurité, y compris la gestion de crise. Cette structure est pilotée politiquement par deux conseillères fédérales (DDPS et DFJP) et deux présidents de conférences cantonales en charge de la police, de la justice et des affaires militaires, notamment.



L'invité du 30 juin, M. Martin von Muralt, délégué de la Confédération et des Cantons pour le Réseau national de sécurité (RNS).

Le bureau du réseau national de sécurité élabore et met en œuvre, dans le cadre de ses missions pérennes, le monitoring et les plans d'action nationaux afin d'assurer dans le cadre d'une collaboration Confédération-Cantons la sécurité publique, physique ou virtuelle (cyberrisques), sur l'ensemble du territoire national. A l'échelle suisse, tous partenaires opérationnels et politiques confondus, un nouvel exercice intégré de sécurité est prévu dès 2025. La presse en donnera écho le moment venu.

### Un nouveau vice-président de la SOPV

Le commandant Clément Leu (Police Région Morges), à la faveur d'un seul tour de scrutin, a succédé au commandant Raphaël Cavin (Police Lavaux) qui n'a pas souhaité renouveler son mandat de vice-président de la SOPV. L'assemblée les a tous deux remerciés et félicités de leur engagement, passé et futur. Particulièrement actif dans les sphères communales, cantonales et nationales de la police depuis plusieurs années déjà, le commandant Leu a rejoint le comité de la SOPV avec effet immédiat. Peu après et conformément à l'ordre du jour, l'assemblée validait un projet de révision partielle des statuts de la SOPV.

### Point commun des deux assemblées : y a pas le feu au lac, mais...

Voilà bien une expression qui caractérise une certaine forme d'urgence, à l'instar de dispositions réglementaires, organisationnelles ou structurelles pouvant se poursuivre sans autre, sans nouvelle orientation, aussi rapidement que possible mais aussi lentement que nécessaire (expression reprise à M. Berset). L'évolution du paysage policier vaudois est donc toujours en marche, comme le recrutement d'effectifs pour l'école 2024. L'urgence principale de

## Accès & Elévaticque SA



1023 Crissier  
Tél. 021 711 77 77  
[www.elevaticque.ch](http://www.elevaticque.ch)



VENTE  
LOCATION

**ECHELLES - ECHAFAUDAGES - NACELLES**



Le comité 2023-2024 de la SOPV, avec de gauche à droite: le commandant Christophe Schmidt (PNR), le commandant et nouveau vice-président de la SOPV Clément Leu (PRM), le commandant et président de la SOPV Dan-Henri Weber (PEL), les premiers lieutenants Christian Baeriswyl et Stéphane Ducret ainsi que Jean-Pierre Muther (représentant des membres d'honneur et honoraires) et Pascal Petter.

l'été 2023 tenait plutôt dans l'organisation de la présence policière, cantonale et communale, susceptible de cadrer la nouvelle saison de football en super et challenge league, avec quatre clubs vaudois engagés, le centenaire du Traité de Lausanne, le Paléo festival, moult cérémonies du 1<sup>er</sup> août, avec ou sans feux d'artifice, et tous les autres événements locaux potentiellement «chauds». Le tout avec des effectifs de police tendus,

appelés à jongler avec des vacances ou des congés à «géométrie variable» en termes d'agenda, pour assurer la sécurité de la population. Nous aurons l'occasion de reparler du feu sacré qui les anime, de relever combien le métier de policier/gendarme est exigeant, prenant et passionnant, mais où l'abnégation est reine et la reconnaissance (du public) pas toujours pérenne. Le même constat s'applique d'ailleurs aux autres acteurs

de la sécurité du canton (ambulanciers, pompiers, protection civile, etc.). Un grand merci donc à l'ensemble des «feux bleus» vaudois! ■



**BMEF**  
ENTREPRISE FORESTIÈRE

<b>Travaux forestiers</b>	<b>Génie forestier</b>
<b>Commerce de bois</b>	<b>Scierie mobile</b>
<b>Travaux en propriété</b>	<b>Vente de produit fini de sciage</b>

Rue du Collège 5 - 1325 Vaulion - Tél. +41 21 843 31 31 - [www.bmef.ch](http://www.bmef.ch)

A thick black arrow points from the left towards the title.

## LES AVANTAGES DE PERMIZ

- Structure uniformisée des procédures de demandes d'autorisations de construire.
- Utilisation en ligne et mobile, optimisée pour une utilité tout terrain.
- Aperçu et export de l'état d'avancement des dossiers.
- Service rapide et Hotline personnalisée.
- Techniciens également qualifiés dans le domaine de la Police des constructions.
- Conformité aux recommandations n°7 & 8 du guide des bonnes pratiques de la Cour des Comptes de septembre 2021 sur l'octroi des permis de construire et des permis d'habiter en zone à bâtir.

## QU'EST-CE QUE C'EST ?

PermiZ permet aux administrations communales de gérer et de suivre l'ensemble des demandes d'autorisations en matière de police des constructions de manière continue et permanente.

## FIABILITÉ

Basé et conçu comme un service web, PermiZ offre une accessibilité à vos dossiers en tout temps avec un niveau de sécurité élevé.

PermiZ donne un accès spécifique aux différents intervenants selon l'état d'avancement des procédures. Cela leur permet de compléter les dossiers selon leurs mandats.

Il permet de consulter ou de compléter chaque dossier depuis votre bureau ou directement depuis le chantier. Ces informations sont mises à jour en temps réel.

 **swiss made software**

LIA Innovations sàrl  
Route de Morat 3  
1595 Faoug (VD)  
info@lia-innovations.ch  
T: + 41 (0)26 565 565 8

**WWW.PERMIZ.CH**

# ASCCGV! Le dépouillement électronique bouscule quelques habitudes

L'introduction du bulletin unique de vote pour les élections au scrutin majoritaire dans le canton de Vaud encourage le dépouillement électronique.



**Anne Devaux**  
Membre du comité  
de l'ASCCGV

D'un côté, un bulletin unique avec des cases à cocher par les électeurs-trices. De l'autre côté, un matériel de lecture optique qui permet le comptage de 100 bulletins à la minute. Cela paraît simplissime. Pour nous, secrétaires de conseil qui disposons déjà du scanner, en quoi le bulletin unique et le dépouillement électronique changent notre travail? En effet, nous occupons un rôle primordial dans l'organisation des dépouillements, leur déroulement le jour J, jusqu'à la touche envoi des résultats du scrutin au Canton.

Lors de la votation populaire du 18 juin dernier, 30 communes ont franchi le pas, portant ainsi le nombre de communes équipées du matériel recommandé par le Canton de Vaud à 50. Parmi elles, Etoy où notre collègue et membre du comité de l'association des secrétaires des conseils communaux et généraux vaudois (ASCCGV), Fanny Gantin, a inauguré ce nouveau mode de dépouillement. Tandis qu'à Epalinges, pour Fabienne Gheza, également membre du comité de notre association, ce n'était pas une première. Elles nous apportent leur éclairage sur le logiciel Swiss Vote et l'utilisation du scanner, ce que cela modifie dans l'organisation du dépouillement et ce qui ne change pas. Ainsi que quelques bons conseils.

La création du scrutin dans le logiciel Swiss Vote se déroule en amont au niveau du greffe. En revanche, la numérisation des bulletins, le traitement

des bulletins spéciaux directement dans le logiciel et le transfert des fichiers de données du logiciel Swiss Vote à Votelec sont des opérations réalisées le jour du dépouillement par le bureau électoral.

## Du bon usage de la machine

Le scanner qui permet la lecture optique des bulletins est le même dans toutes les communes. Certaines ont choisi des versions plus sophistiquées que d'autres, mais la base est identique. «La formation délivrée lors de la livraison de l'appareil est axée sur l'utilisation pratique, notamment le paramétrage pour la lecture optique des bulletins, la création de bulletins lorsque ceux-ci sont illisibles par la machine, mais également le matériel, comme par exemple le remplacement de la cartouche et d'autres éléments qui empêcheraient une bonne lecture des bulletins», rapporte Fanny Gantin. Fabienne Gheza ajoute l'importance de l'entretien du scanner, «une

petite poussière peut faire dérailler la lecture, ce qui nous est arrivé une fois. Depuis, malgré les contrôles préalables avant chaque scrutin, nous avons le kit de nettoyage toujours sous la main». Selon les deux secrétaires de conseil, le système est assez intuitif.

## Initiation au logiciel Swiss Vote

Néanmoins, Fanny Gantin reconnaît que c'est au cours de la séance d'essai du scanner en condition de dépouillement avant la votation du 18 juin dernier qu'elle a réellement pris la mesure du changement que cela représentait dans son travail. Lors du dépouillement, un ordinateur doit être connecté au scanner, mais pas à Internet pour des raisons de cybersécurité. En se connectant au logiciel Swiss Vote, on entre dans le scrutin déjà paramétré.

Le contrôle visuel des bulletins lus par le scanner se fait à l'écran. «Deux personnes sont ainsi postées devant l'écran. Ce contrôle exige une concentra-



tion soutenue, particulièrement lorsqu'il faut créer des duplicatas de bulletins physiquement illisibles par le scanner», observe-t-elle. A Etoy, le bureau électoral a profité de cette session de travail pour soumettre des bulletins non valides ou illisibles à la lecture optique du scanner. En provoquant des erreurs, l'équipe a fait le tour le plus large possible des cas de figure nécessitant une intervention. Elle a ainsi édité un guide d'utilisation interne de dépouillement électronique au fur et à mesure, avec captures d'écran, description des actions et commentaires.

### Gain de temps

Sur l'ensemble des opérations de dépouillement, le gain de temps reste relatif. En effet à Etoy, Fanny Gantin enregistre les cartes de vote manuellement sur un fichier papier transmis par le greffe, car elle ne dispose pas d'un logiciel compa-

tible. En revanche, à Epalinges, Fabienne Gheza qui enregistre les cartes avec un lecteur optique directement dans le logiciel du contrôle des habitants observe un réel avantage. «Le contrôle entre le nombre de cartes de vote scannées et celui des bulletins également scannés se fait à tout moment réduisant la marge d'erreur à zéro». Par ailleurs, le système Swiss Vote permet de créer trois canaux de contrôle différents entre les enveloppes transmises par le greffe, celles relevées dans les boîtes aux lettres à partir du vendredi 12h et celles déposées directement au bureau de vote, ce que Fanny Gantin a largement apprécié. Enfin, le transfert des fichiers entre Swiss Vote et Votelec, en toute sécurité, représente également un gain de temps considérable dans la saisie des résultats finaux du scrutin à envoyer au Canton.

### Nombre de scrutateurs

Le bureau du conseil d'Etoy est plus restreint que celui d'Epalinges qui compte neuf personnes. Or, comme le précise Fanny Gantin, l'ouverture des enveloppes grises, puis des enveloppes jaunes, ainsi que le tri préalable des bulletins nécessaire malgré le scanner, exigent toujours autant de temps et de scrutateurs-trices. A Epalinges, l'équipement technologique entre le logiciel du contrôle des habitants, Swiss Vote et Votelec permet au bureau de dépouiller sans aide extérieure. «Dans le cadre d'une politique citoyenne, nous convoquons systématiquement un-e ou deux jeunes électeurs-trices pour venir dépouiller avec nous», relève Fabienne Gheza. La réduction du nombre de scrutateurs-trices se traduit aussi en coût et frais divers, ajoute-t-elle.

## Machines-Services – Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Véломoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8  
1073 Mollie-Margot  
021 781 23 33  
079 310 56 66  
b.thonney@bluewin.ch  
www.machinesservices.com

Pour votre  
publicité dans

**Point  
COMM  
UNE!**

**urbanic**  
Régie publicitaire

Avenue Edouard-Dapples 54,  
1006 Lausanne  
info@urbanic.ch  
Tél. 079 278 05 94

le plein  
d'énergie

**ruey-termoplan**  
mazout | essence | diesel **0800 844 244**  
ruey-termoplan.ch

### Le scrutin du 22 octobre 2023

Le bulletin unique pour l'élection fédérale au Conseil des Etats sera la norme pour toutes les communes, équipées ou non d'un scanner. Des formations en présentiel pour le dépouillement seront délivrées dans le canton par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC). Des membres du comité de l'ASCCGV seront présents dans un certain nombre de sessions, notamment à Yverdon, Aigle, Lausanne, Vevey et Morges. Par ailleurs, des informations et une formation e-learning complète sont mises à disposition depuis la rentrée du mois d'août pour couvrir l'ensemble du processus de dépouillement relatif aux élections fédérales 2023 sur le site du canton (vd.ch).

### Et si le scanner tombe en panne?

Afin de parer à cette éventualité, chaque commune est invitée à collaborer avec une commune proche également équipée d'un scanner. Par exemple, Epalinges et Savigny se sont rapprochées, ainsi qu'Etoy et Saint-Prex. ■



**Les plus de 4000 surfaces publicitaires numériques et analogiques du canton de Vaud** sont aussi attrayantes que les communes vaudoises.

Découvrez-les maintenant : [www.apgsga.ch/region-vaudoise](http://www.apgsga.ch/region-vaudoise)

**APG | SGA**  
Out of Home Media

# Direction le plateau de Solalex

L'association Vaud Rando vous propose une randonnée en boucle, autour de l'arête de l'Argentine, aux paysages diversifiés. Pâturages, montagnes torturées et magnifique vue sur le Rhône et le lac Léman vous y attendent.

## Tour de l'Argentine



environ  
**13 km**



**1050 m** de  
dénivelé positif



**5h15**  
de marche



Altitude maximum:  
**2046 m**

### Itinéraire

Véritable symbiose entre des sommets aux plissements torturés attestant de la force de la nature et le calme reposant de pâturages verdoyants, le Tour de l'Argentine est un enchantement pour les yeux.

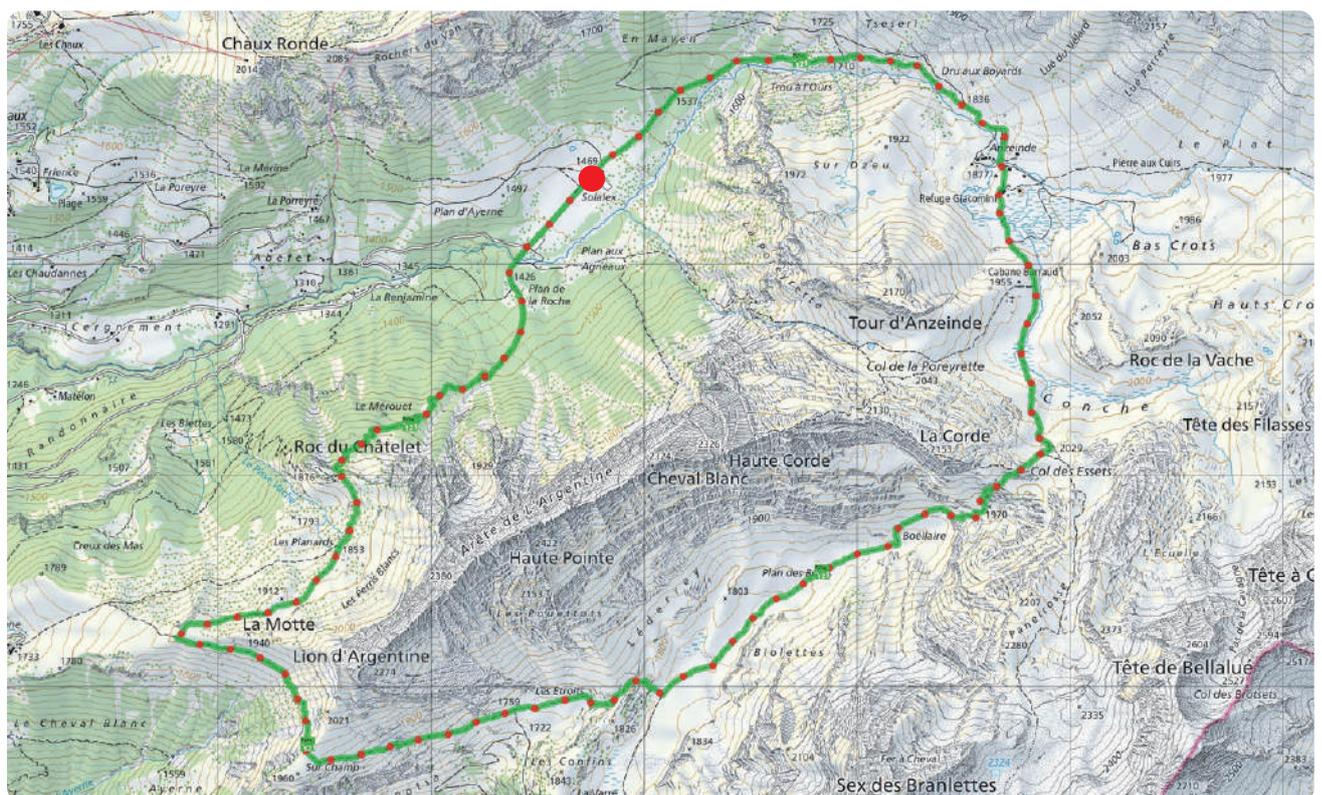
L'alpage de Solalex, point de départ de cette boucle, peut être gagné tant en transports publics qu'à l'aide d'un véhicule (parking payant). Que cela soit pour le café du matin ou pour l'agape de fin de randonnée, deux restaurants vous y attendent. En-dessus de vous, le Miroir d'Argentine dresse son imposante paroi

qui, selon l'orientation du soleil, verra ses dalles passer de divers tons de gris à un véritable chatoiment de tons argentés, ce qui est à l'origine du nom donné à l'ensemble de ce massif.

Le Tour de l'Argentine peut se faire dans les deux sens. Arbitrairement, laissons nos pas prendre la direction d'Anzeindaz, haut-lieu de multiples courses d'école. Sitôt après être entré en zone boisée, vous vous retrouvez devant le choix de monter par la route ou par le sentier pédestre. Si ce dernier est plus court, il est davantage pentu, et si vous privilégiez un départ tout en douceur, la



En direction des Planards.



Echelle 1:25'000 | 500m | Geodaten © swisstopo



Col des Essets.



Gentianes.

route peut s'avérer une bonne option. Si vous optez pour le sentier comme nous, vous prenez de l'altitude assez rapidement, et après avoir traversé deux ou trois nans\* généralement à sec, la pente se calme... Encore un petit effort, et vous êtes sur la terrasse du Refuge Giacomini, pour une pause bienvenue.

Le sentier serpente ensuite à travers les magnifiques pâturages d'Anzeindaz. La pente se redresse un peu pour vous emmener au Col des Essets, avant de redescendre sur le Plateau de La Vare. Plus loin, un poteau indique, sur votre droite, le tracé du Tour de l'Argentine. Mais si le cœur vous en dit, continuez tout droit, et vous arrivez en quelques minutes aux chalets de l'alpage de La Vare. L'hospitalité de Gérard, le maître des lieux, n'a d'égale que la gentillesse

d'Elisabeth, et leurs talents culinaires conjugués vont assurément ravir vos papilles! De plus, si vous avez choisi de faire cette course sur deux jours, votre première journée d'efforts s'arrête ici. Place au plaisir et au farniente!

Que cela soit suite à une simple pause-café le jour même, ou après le déjeuner et la nuit passée en ces murs, vous regagnez le sentier qui va maintenant monter en direction du lieu-dit Sur Champ. De là, vous passez sous le Lion d'Argentine, dans un cadre grandiose! Vous continuez par La Motte, et croisez, une fois parvenus aux Planards, le seul ruisseau de ce coin de pays. L'endroit rêvé pour une pause, auquel vous parvenez après avoir évolué dans un environnement floral qui va vous enchanter – selon la saison, bien sûr.

Parvenus au Roc du Châtelet, vous apprécierez vos bonnes chaussures de marche: sur quelques mètres, la descente est parfois glissante, et la chaîne posée ici vous sera peut-être utile!

Le reste de la descente se fait sans histoire, et nul doute que, quelques minutes plus tard, lorsque vous prendrez un rafraîchissement à Solalex, et que votre regard se posera sur le Miroir d'Argentine, vous éprouverez une grande satisfaction. En effet, si vous ne l'avez pas grimpé, ce Miroir, vous en avez fait le tour, et, forcément, cela crée des liens! ■

Article rédigé par Gilbert Carrard, photographe et baliseur pour Vaud Rando.



Retrouvez l'itinéraire détaillé en scannant ce QR code.



Chalets de l'alpage de La Vare.

\* lits de rivière

# Agenda UCV

<p><b>COMITÉ DE L'UCV</b></p> <p><b>Mardi 12 septembre</b> 12h00 Lausanne</p> <p><b>Mercredi 11 octobre</b> 7h30 Epalinges</p> <p><b>Mardi 14 novembre</b> 12h00 Lausanne</p>	<p><b>CONSEIL DES 50</b></p> <p><b>Jeudi 12 octobre</b> 14h00 Avenches</p>	<p><b>GROUPE DES VILLES</b></p> <p><b>Mardi 3 octobre</b> 7h30 Lausanne</p> <p><b>Mardi 28 novembre</b> 7h30 Lausanne</p>	<p><b>GROUPE BOURGS ET VILLAGES</b></p> <p><b>Mercredi 4 octobre</b> 14h00 Veytaux</p>	<p><b>AG ET JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES</b></p> <p><b>Samedi 8 juin 2024</b> Aigle</p>
---	--	---	--	---

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur [ucv.ch/agenda](https://ucv.ch/agenda)

# Agenda associations

<p><b>AVSM</b></p> <p><b>Vendredi 6 octobre 2023</b> Assemblée générale Trélex</p>	<p><b>AVDCH</b></p> <p><b>Mercredi 17 novembre 2023</b> Assemblée générale Leysin</p>	<p><b>ACVBC</b></p> <p><b>Vendredi 26 avril 2024</b> (pas d'AG en 2023) Assemblée générale Crissier</p>	<p><b>ASCCGV</b></p> <p><b>Mercredi 27 septembre 2023</b> Assemblée générale Lonay</p>	<p><b>AVIATCO</b></p> <p><b>22 et 23 septembre</b> Journée technique et voyage du 40<sup>e</sup> anniversaire Suisse centrale</p>	<p><b>SOPV</b></p> <p>Assemblée générale 2024 à fixer</p>	<p><b>CDPV</b></p> <p><b>Vendredi 8 décembre 2023</b> Assemblée générale Pully</p>
--	---	---	--	---	---	--

## Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élu-es, cadres et employé-es communaux sur [ucv.ch/formations](https://ucv.ch/formations)

Pour tout conseil juridique, financier ou en aménagement du territoire, contactez les spécialistes de l'UCV via [conseils@ucv.ch](mailto:conseils@ucv.ch) ou au **021 557 81 30**.

### Manuel

L'UCV propose une deuxième édition augmentée du *Manuel d'introduction à la gestion financière communale*.

Disponible sur [ucv.ch/manuel](https://ucv.ch/manuel)



### UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.



### L'UCV sur LinkedIn



Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!

[linkedin.com/company/ucv](https://linkedin.com/company/ucv)



**LIAUDET PIAL  
RÉHABILITATION**

# RÉPARATION PAR LE GAINAGE DES CANALISATIONS



**AVANT**



**APRÈS**



Intervention **24/7** numéro gratuit **0800 621 621** [www.liaudet-pial.ch](http://www.liaudet-pial.ch)

## CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY



**Bettems frères S.A.**  
Chemin de la Crausaz 3  
1173 Féchy  
021 808 53 54  
[www.cavedelacrausaz.ch](http://www.cavedelacrausaz.ch)  
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz  
Féchy AOC La Côte  
CHF 8.70 la bouteille



### Offre spéciale carton de dégustation

**5 x 70 cl.**

**Cave de la Crausaz Féchy**

Féchy AOC La Côte CHF 43.50

**5 x 70 cl.**

**Cave de la Crausaz rouge**

Les Bourrons, assemblage CHF 43.50

**5 x 70 cl.**

**Rosé La Crausaline**

Pinot Noir CHF 45.00

**Prix du carton**

**CHF132.00**

Je commande \_\_\_\_\_ carton(s) de dégustation livré(s)  
à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton  
(uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom :

Prénom :

Rue :

NP/lieu :

Tél.

Signature :

Prix valables jusqu'au 31.12.23

PC

# Rénovation

Immeuble de la Route  
de Berne 7 à Lausanne



- **Partenaire** des communes vaudoises pour développer les logements à loyer abordable
- **Expérience** et efficacité dans les mandats de gérance et dans toutes les étapes d'un projet de construction ou de rénovation
- **Esprit** de coopérative promouvant le respect, la confiance, le lien social et la durabilité

## Promouvoir le bien-habiter

Visionnez le film  
du 100<sup>e</sup> anniversaire  
de la SCHL!



100<sup>e</sup>  
**SCHL**  
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE  
D'HABITATION LAUSANNE

[www.schl.ch](http://www.schl.ch)